

**S.A. LESBATS ET FILS**  
**40550 LEON**

**Opération collective pilotée par la CCI des Landes**

**Evaluation Simplifiée des Risques**  
**du site de la société LESBATS à Léon (40)**

**- Rapport Etape A -**

**Avril 2004**  
**A 32320 - 21 – Version B**

## Sommaire

<b>Sommaire.....</b>	<b>1</b>
<b>1.Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2.Sources d'informations.....</b>	<b>5</b>
2.1. Historique du site.....	5
2.2. Analyse du contexte environnemental.....	5
<b>3.Caractéristiques du site et contexte environnemental.....</b>	<b>6</b>
3.1. Caractéristiques du site.....	6
3.2. Contexte géologique.....	7
3.3. Contexte hydrogéologique.....	7
3.4. Contexte hydrologique.....	10
<b>4. Historique du site.....</b>	<b>11</b>
4.1. Situation actuelle.....	11
4.2. Synthèse chronologique.....	11
<b>5. Analyse source-vecteur-cible.....</b>	<b>19</b>
5.1. Sources de pollution potentielles.....	19
5.2. Vecteurs potentiels de transfert.....	19
5.3. Cibles potentielles.....	20
5.4. Mesures d'urgence éventuelles.....	20
<b>6. Recommandations pour l'étape B.....</b>	<b>21</b>

### Figures

Figure 1 – Plan de localisation du site.....	4
Figure 2 – Plan du site.....	18

*Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Rapport Etape A*

**Tableaux**

Tableau 1 – Caractéristiques du site .....	6
Tableau 2 – Usages des eaux souterraines .....	9
Tableau 3 – Evolution historique du site .....	12
Tableau 4 – Synthèse des zones à risques .....	19

**Annexes**

- Annexe A - Informations sur le contexte environnemental du site
- Annexe B - Informations sur le site et son historique
- Annexe C - Données disponibles sur les eaux

*Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Rapport Etape A*

## 1. Introduction

Dans le cadre d'une opération pilotée par la C.C.I. des Landes, la société ANTEA a été chargée de réaliser l'Evaluation Simplifiée des Risques (ESR) de 40 scieries réparties sur les Landes (40), la Gironde (33) et le Lot et Garonne (47).

La mission confiée à la société ANTEA comprenait :

- \_ Réalisation de l'étape A de l'ESR, conformément à la méthodologie décrite dans le guide édité par le Ministère de l'Environnement et le BRGM : " Gestion des sites (potentiellement) pollués " dans sa version 2 de mars 2000.
- \_ Proposition pour la mise en place d'un réseau de surveillance des eaux souterraines (piézomètres) imposé par l'arrêté du 2 février 1998 modifié aux installations de traitement de bois d'une capacité supérieure à 1000 litres.
- \_ Propositions d'investigations à mettre en œuvre dans le cadre de l'étape B de l'ESR.

Pour chacun des sites, les résultats de l'étude sont présentés dans un dossier comprenant :

- \_ Tome 1 : description de l'étape A ;
- \_ Tome 2 : préparation de l'étape B ;
- \_ Tome 3 : proposition d'un réseau de surveillance des eaux souterraines ;
- \_ Tome 4 : synthèse.

Le présent tome (tome 1) a donc pour objet de décrire les informations collectées sur le site de la société LESBATS à Léon (40) dans le cadre de l'étape A de l'ESR.

Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Rapport Etape A

Figure 1 – Plan de localisation du site

(extrait de la carte IGN, échelle 1/25000)



## **2.Sources d'informations**

### **2.1. Historique du site**

L'historique du site a été retracé par entretien avec le personnel du site.

Date de la visite et des entretiens : 3 septembre 2003

Interlocuteurs rencontrés et fonction : Monsieur Jean LESBATS, directeur

Les documents consultés ont été les suivants :

- Plaquette activité du site
- Etude hydrogéologique du cabinet Voisin (juin 2002)
- Plan du site

En complément, les archives de la DRIRE ont également été consultées (Mont-de-Marsan).

### **2.2. Analyse du contexte environnemental**

Les informations permettant de caractériser le contexte environnemental du site sont issues de :

- La Banque de Données du Sous Sol (BSS) du BRGM : localisation des points d'eau recensés, usages, coupes géologiques...
- L'analyse de la carte géologique (échelle 1/50000) de la région concernée ;
- L'analyse de la carte IGN (échelle 1/25000) pour localisation des bâtiments voisins, cours d'eau, plans d'eau...
- Une visite des environs du site pour validation des données bibliographiques disponibles.

### 3. Caractéristiques du site et contexte environnemental

#### 3.1. Caractéristiques du site

##### 3.1.1. Localisation

La localisation du site est précisée en **figure 1**.

On trouve dans les environs du site les activités suivantes :

- Champs à l'Ouest du site
- Pins au sud du site
- Habitations, à l'Est et au Nord du site (bourg de Léon)

##### 3.1.2. Caractéristiques

Le tableau suivant synthétise les principales informations caractérisant le site.

**Tableau 1 – Caractéristiques du site**

Propriétaire du site	S.A. LESBATS ET FILS
Surface approximative	environ 5 hectares
N° parcelles	Parcelles n°2, 23, 24, 402, 439 de la section L et 115, 116, 118, 119, 740 et 741 de la section AB.  Nb : Les parcelles n°118 et 119 (section AB) sont situées hors usine.
Matérialisation des limites du site	Clôture tout autour du site

*Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Rapport Etape A*

### 3.2. Contexte géologique

Selon l'étude réalisée en juin 2002 par le Cabinet VOISIN et d'après l'analyse de la carte géologique de Soustons, le site est localisé sur des terrains notés NF1. Il s'agit des sables des Landes.

L'analyse de la coupe géologique de l'ancien forage communal situé à 300 mètres au nord de la scierie montre les terrains suivants :

- de 0 à 27 m : sables fins et grossiers à la base, tourbes de 22 à 23 m ;
- de 27 à 36 m : argile molle sableuse micacée ;
- de 36 à 54 m : sables grossiers et gravillons argileux, micacés ; traces ferrugineuses vers 47 m ;
- de 54 à 72 m : sables moyens à gros, roux ;
- de 72 à 76 m : sable très fin, micacés argileux.

### 3.3. Contexte hydrogéologique

#### 3.3.1. Aquifères

Les aquifères suivants sont potentiellement présents au droit du site (données issues de la notice géologique) :

➤ Nappe du PlioQuaternaire :

- Formation aquifère supérieure du sable des Landes. C'est un aquifère qui intéresse les faciès sableux de la formation de Castets et du Sable des Landes. Il forme une nappe libre uniquement alimentée par les eaux pluviales et en relation directe avec les cours d'eau, situés à quelques mètres sous la surface d'un sol de nature très perméable, il est très sensible aux éventuelles pollutions.
- Formation aquifère inférieure d'Arengosse-Onesse, ce sont des faciès sablograveleux de la formation d'Arengosse (Séquences de Solférino et de Mézos) et de celle d'Onesse, qui constituent localement un excellent aquifère captif (sous les argiles d'Onesse).

*Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Rapport Etape A*

➤ Nappes profondes :

- Nappe du Miocène Moyen à supérieur, elle est contenue dans des sables et grès calcaires.
- La nappe du Miocène basal-Oligocène : c'est un aquifère constitué par des calcaires et des grès stampiens-aquitaniens.
- La nappe Oligocène-Eocène : aquifère de nature sableuse et gréseuse calcaire. C'est une nappe généralement discontinue et de qualité médiocre.

### 3.3.2. *Nappe superficielle*

Compte tenu du contexte environnemental du site, la nappe superficielle peut être caractérisée par les informations suivantes :

Sens d'écoulement présumé :	Globalement, l'écoulement de la nappe superficielle est dirigé vers l'étang de Léon. Au droit du site, on peut supposer que la nappe s'écoule en direction du Nord-Ouest.
-----------------------------	---

Niveau de l'eau attendu au droit du site :	de l'ordre de 2 à 2,5 m/sol (d'après relevé au droit du site en juin 2002)
--	--

### 3.3.3. *Vulnérabilité des aquifères profonds*

- Aquifère Plio-Quaternaire : L'aquifère supérieur du Sable des Landes n'est pas protégé. Les argiles sous-jacentes de la formation d'Onesse protègent, au moins localement, l'aquifère inférieur d'Arengosse.
- Les aquifères profonds du Miocène et de l'Oligocène sont protégés par les formations argileuses des glaises bigarrées.

Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Rapport Etape A

### 3.3.4. Usages des eaux souterraines

Le tableau suivant présente les forages ou puits recensés en BSS (banque de données du sous-sol) et présents dans les environs du site.

**Tableau 2 – Usages des eaux souterraines**

N° BSS	Profondeur (m)	Nappe captée	Usage	Position par rapport au site
09492X006	17	Mio-Plio- Quaternaire	Eau individuelle	325 m au Nord du site en latéral
09492X0013	12	Mio-Plio- Quaternaire	Eau individuelle	325 m au Nord du site en latéral
09492X005	14	Mio-Plio- Quaternaire	Eau individuelle	500 m au Nord Ouest du site (en aval)
09492X007	14	Mio-Plio- Quaternaire	Eau individuelle	500 m au Nord Ouest du site (en aval)
09492X020	18	Mio-Plio- Quaternaire	Eau individuelle	1 km au Nord Est du site en latéral
09492X0012	22	Mio-Plio- Quaternaire	Eau collective	1.75 km à l'Ouest du site en latéral
09492X0010	13	Mio-Plio- Quaternaire	Eau individuelle	1.25 km au Nord du site
09492X0017	14	Mio-Plio- Quaternaire	-	1.5 km au Nord Ouest du site en aval
09492X0018	17.5	Mio-Plio- Quaternaire	Eau individuelle	2 km au Nord Ouest en aval

*Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Rapport Etape A*

N° BSS	Profondeur (m)	Nappe captée	Usage	Position par rapport au site
09492X0019	40	Mio-Plio-Quaternaire	Eau individuelle	1.8 km au Nord Ouest du site en aval
09492X0008	23	Mio-Plio-Quaternaire	Eau individuelle	2 km au Nord-Ouest du site en aval
09492X0033	18	Mio-Plio-Quaternaire	Eau de service public	2 km au Nord Ouest en aval
09492X0015	13	Mio-Plio-Quaternaire	Eau individuelle	
09492X0009	16	Mio-Plio-Quaternaire	Eau individuelle	

Il existe donc des usages de la nappe superficielle en aval du site.

La nappe d'Arengosse-Onesse (aquifère Plio-Quaternaire) est également utilisée pour l'alimentation en eau potable de la commune de Léon (forages F2 et F3 ; 949-2X-24 et 949-2X-30). Ces forages captent les niveaux situés entre - 48,5 et 65,5 m pour le premier et entre - 41,5 et - 60,5 m pour le second.

Ils sont situés à environ 1,4 km au Nord du site étudié.

### 3.4. Contexte hydrologique

Les cours d'eau, plans d'eau... au voisinage du site sont les suivants :

- Etang de Léon à environ 2 km au nord ouest du site      Usage possible : baignade, loisirs
- Marais du Cout de Mountagne      Zone humide, réserve nationale de chasse

Le site n'a jamais été inondé.

## 4. Historique du site

Le tableau suivant synthétise les informations collectées quant à l'évolution du site.

### 4.1. Situation actuelle

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SITE	
Activité	Le site est en activité aujourd'hui.
Effectif	60 personnes
Horaires de travail	journée, fonctionnement de 7h30 à 18h00 du lundi au vendredi Possibilité d'ouverture le samedi pour les opérations d'entretien
Moyens de surveillance du site	Des ouvriers du site habitent à proximité du site.

### 4.2. Synthèse chronologique

Le tableau suivant synthétise l'évolution des structures ainsi que des pratiques environnementales du site.

**Tableau 3 – Evolution historique du site**

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PASSEE
<b>SITUATION REGLEMENTAIRE et DEBUT D'EXPLOITATION</b>		
<b>ICPE</b>	<p>L'installation est une ICPE soumise à autorisation (arrêté d'autorisation d'exploiter en date du 10 mai 1991).</p> <p>La mise à jour de l'arrêté est en cours (dépôt d'un dossier de demande d'autorisation en 1999 et traitement en cours).</p>	<p>Exploitant actuel depuis : le site est exploité par la société LESBATS depuis 1924.</p> <p>Activité présente avant le démarrage de la scierie : pas d'activités.</p>
<b>HISTORIQUE</b>		
<b>Liste des bâtiments et destinations</b>	<p>1 - bureaux</p> <p>2- pompe carburants</p> <p>3- hangar stockage bois et pont bascule</p> <p>4- entretien</p> <p>4bis - entretien (1 transfo)</p> <p>5- bâtiment principal (scierie, triage ; 1 transfo)</p> <p>6- et 7- empilage manuel</p> <p>8 et 9 - Traitement du bois</p> <p>10- maison</p> <p>11- hangar de refente avec silo sciure</p> <p>12- stockage bois</p>	<p>En 1957, la société est transformée en société anonyme.</p> <p>Depuis le début de l'exploitation du site (1924), plusieurs bâtiments ont été démolis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ anciens hangars (entre bâtiments 5 et 10 du plan) : ont été démolis lors de l'extension du bâtiment principal (scierie)</li> <li>➤ ancien garage (entre bâtiment 11 et l'aire de chargement des camions) : servait pour l'entretien des véhicules - a pu servir pour des vidanges ; un ancien décanteur (probablement bouché aujourd'hui) était en place.</li> </ul> <p>L'emplacement de cet ancien garage est maintenant libre (zone de stockage bois).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ anciens hangars de stockage bois (1 bâtiment était au Sud de la cuve 4, 1 bâtiment était à l'Est du bâtiment 9) : ont été démolis.</li> </ul>

Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Rapport Etape A

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PASSEE
	13- stockage bois 14- traitement fongicide et insecticide 15- empilage dépilage et séchoirs 16- séchoir et cuve gaz (voir repérage sur le plan de la figure 2) Extérieur : parc à bois	
<b>Produits utilisés</b>	<u>Produits de trempage :</u> ➤ xylophène AS (traitement anti-bleu) ➤ xylophène ASI (traitement insecticide) <u>Autres :</u> ➤ fuel : chariots, engins forestiers ; ➤ gasoil : camions ; ➤ - huiles, graisses : machines scierie	<u>Produits de trempage :</u> ➤ PCP ➤ Cryptogyl ASI (à base de propiconazole) <u>Autres :</u> ➤ - essence pour véhicules
<b>Modes de stockage (âge, capacité, état, rétention)</b>	➤ <u>Produits de traitement</u> : sont livrés en bidons de 1000 litres - les bidons sont posés sur rétention à proximité des bacs de traitement ➤ <u>Fuel</u> : 1 cuve aérienne de 10000 litres sur rétention – à l'entrée du site ➤ <u>Gasoil</u> : 1 cuve aérienne de 5000 litres sur rétention – à l'entrée du site	➤ les <u>stockages de fuel, gasoil et essence</u> étaient localisés au droit des cuves actuelles. Il s'agissait de cuves enterrées qui restent a priori en place (ont été remplies d'eau). Elles ont été remplacées par les cuves aériennes depuis 1995. ➤ <u>Ancienne zone de trempage</u> : du traitement au PCP a été réalisé dans un "tourniquet" dans l'angle du bâtiment de la scierie (bâtiment 5). Le sol était à priori bétonné.

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PASSEE
	<p>➤ <u>Huiles</u> : conditionnées en fûts ; 1 local de stockage dans le bâtiment entretien, sur rétention depuis peu ; sol bétonné</p> <p>➤ <u>Bacs de trempage</u> : il existe aujourd'hui 4 bacs de trempage sur le site. Ils sont sur rétention depuis leur origine.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cuve 1 : date de 1999, sous auvent ; une zone d'égouttage de 25 mètres ; utilisée avec xylophène AS.</li> <li>• Cuve 2 : utilisée avec le xylophène ASI, bac simple peau sur rétention (mauvais état) – ancienne</li> <li>• Cuve 3 : 1986, utilisée avec xylophène ASI et ponctuellement avec du colorant ; cuve double bac ; égouttage avec récupération des égouttures.</li> <li>• Cuve 4 : cuve métallique sur fosse béton - sol bétonné autour ; utilisée avec xylophène ASI et ponctuellement avec colorant - ancienne</li> </ul>	<p>➤ Bacs de trempage : parmi les bacs de trempage existants, seule la cuve n°3 a été utilisée avec du PCP. Le Cryptogyl a été utilisé sur les cuves n°3 et 4 (sur rétention depuis leur origine).</p> <p>➤ Un courrier du 28 juin 1969 (archives DRIRE) mentionne la présence de deux hall de trempage présents sur le site (voir plan fourni en annexe B).</p>
<p><b>Aires de chargement / déchargement</b></p>	<p><u>Dépotage des hydrocarbures</u> : la zone de distribution des carburants (entrée du site, devant les cuves) est bitumée mais non bétonnée et pas sur rétention.</p>	

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PASSEE
<b>Aires de stockage des bois traités</b>	<p><u>Stockage des bois traités</u> :</p> <p>Le stockage des bois traités est principalement localisé à l'extérieur des bâtiments, en particulier sur la zone sud du site. Le sol est caillouté.</p> <p>Cette zone a donc pu accueillir du bois traité au PCP.</p>	
<b>Gestion des déchets</b>	<p><u>Déchets générés par le site</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ecorces, sciures, plaquettes (déchets propres) : vendus</li> <li>➤ sciures souillées : sont stockées en bidons avant élimination à la SIAP (faibles quantités)</li> <li>➤ huiles usagées : sont stockées (faibles quantités) en fûts avant élimination (recyclage)</li> </ul>	<p>Il n'y aurait pas eu sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ D'anciens dépôts de produits ou déchets,</li> <li>➤ D'ancienne décharge</li> <li>➤ De zones de brûlage à l'exception de brûlage de déchets propres (bois, sciure...).</li> </ul> <p>Un courrier du 29 novembre 1969 (archives de la DRIRE) fait mention d'une déclaration concernant un ancien incinérateur (Four de type "Burner") situé dans la partie nord-ouest du site (cf. « brûleur à écorce » sur le plan du site de 1969 en annexe B).</p>
<b>Effluents (Nature et destination)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Eaux vannes</u> : elles sont dirigées vers le tout à l'égout dans la rue bordant le site.</li> </ul>	

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PASSEE
	<p>➤ <u>Eaux de process</u> : le site ne génère pas d'eaux de process.</p> <p>➤ <u>Eaux pluviales</u> : sur le parc à bois, des drains dirigent les eaux pluviales vers un fossé extérieur bordant le site à l'ouest. Sur le reste du site, les eaux de pluie s'infiltrent ou ruissellent vers des caniveaux qui les dirigent vers les fossés extérieurs (fossés Ouest, Nord et Est). Tous ces fossés convergent vers le Nord et rejoignent un fossé cadastré (fossé de lalouque) qui lui-même rejoint les marais du Cout de Moutagne.</p> <p>Compte tenu de la nature des sols (sables), il est probable qu'une majeure partie des eaux pluviales issues du site s'infiltrent dans les sols avant d'atteindre le marais.</p>	
<b>Réseaux et exutoires Etat de conservation</b>	<p>Le plan du réseau des eaux pluviales est précisé sur le plan de masse du site joint en annexe B.</p> <p>Les caniveaux enterrés sont nettoyés chaque année. Ils ont été refaits en partie.</p>	
<b>Approvisionnement en eau</b>	<p>Origine :</p> <p>➤ le site est alimenté par l'eau de ville (bureaux et sanitaires)</p> <p>➤ pour les autres usages, le site dispose d'un forage.</p>	

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PASSEE
	Présence de puits / forages / piézomètres sur le site : ➤ un forage d'une profondeur d'environ 10 mètres (proximité du bâtiment 11) ➤ deux piézomètres PZ1 et PZ2 d'environ 10,50 m de profondeur (au sud et au nord du site)	
<b>Energie</b>	Type d'énergie utilisée et usages : ➤ Fuel : chariots ➤ Gaz : séchoir ➤ Electricité : usine Le site dispose de 3 transformateurs à bains d'huile.	Energie anciennement utilisée : ➤ essence Anciens transfo au PCB : <input checked="" type="checkbox"/> A priori non
<b>Incidents, accidents connus</b>		Selon les informations collectées, il n'y aurait pas eu d'accidents majeurs de type : ➤ Explosion ➤ Incendie ➤ Déversement accidentel



## 5. Analyse source-vecteur-cible

### 5.1. Sources de pollution potentielles

Les principales “ zones à risques ” pouvant constituer des sources potentielles sont résumées dans le tableau ci-après.

**Tableau 4 – Synthèse des zones à risques**

<b>Zone</b>	<b>Produits ou installations concernés</b>
Anciennes cuves hydrocarbures et zone de dépotage (sol non bétonné)	hydrocarbures (fuel, gasoil et essence)
Cuve de trempage n°3 (rétention mauvais état)	PCP et Cryptogyl ASI
Cuve de trempage n°4	Cryptogyl ASI
Stockage bois traités	PCP, Cryptogyl ASI, Xylophène AS, Xylophène ASI
Trempage par tourniquet	PCP – Remarque : zone inaccessible pour sondage
Ancien atelier entretien (vidange et décanteur)	Hydrocarbures - Zone actuellement bétonnée – emplacement précis de l'ancien décanteur inconnu
Anciens halls de trempage en place en 1969	PCP (hall Nord) et Cryptogyl ASI ou équivalent (hall Sud)

### 5.2. Vecteurs potentiels de transfert

Les vecteurs de transfert favorisant la dispersion d'une éventuelle pollution sont les suivants :

*Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Rapport Etape A*

- dans les zones non imperméabilisées : infiltration des eaux météoriques en direction du sous-sol et des eaux souterraines.
- dans les zones imperméabilisées (revêtement) : ruissellement des eaux météoriques, puis infiltration vers des zones non imperméabilisées ou sortie vers les fossés puis infiltration (en majeure partie) ou écoulement vers le fossé de Laluque et le marais du Cout de Mountagne.
- migration des eaux souterraines qui s'écoulent à priori en direction de l'Ouest ou Nord-Ouest.

### **5.3. Cibles potentielles**

- **les employés du site** (pour l'usage actuel)
- **les eaux souterraines** : compte tenu de la présence de puits captant la nappe superficielle (usage domestique pour arrosage des jardins par exemple), eaux souterraines peuvent être considérées comme une cible.
- **les eaux superficielles** : les eaux souterraines alimentent à priori le marais du Cout de Mountagne (peut être également alimenté par les eaux pluviales issues du site) et l'étang de Léon. Ces 2 plans d'eau (usage sensible) peuvent être considérés comme des cibles.

### **5.4. Mesures d'urgence éventuelles**

Sans objet.

*Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Rapport Etape A*

## **6. Recommandations pour l'étape B**

La mise en œuvre de la notation du site par la méthode ESR ne pourra être réalisée qu'après réalisation d'investigations de terrain (étape B) relatives aux sols et aux eaux souterraines.

Notons que nous disposons à ce jour de résultats d'analyses des eaux sur 2 piézomètres (voir étude du Cabinet OPHITE de juin 2002).

Les recommandations nécessaires à la préparation de l'étape B sont présentées dans le tome 2 du présent rapport.

ANTEA

*Opération collective pilotée par la CCI des Landes*

*A 32320-21/B*

*Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Rapport Etape A*

## **ANNEXES**

## **ANNEXE A**

### **Informations sur le contexte environnemental**

(34 pages)

- S.A LESBATS et Fils -  
CARTE GÉOLOGIQUE



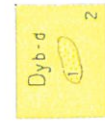
Échelle: 1/150 000

FORMATIONS SUPERFICIELLES - QUATERNAIRE

FORMATIONS ÉOLIENNES



Dunes actuelles



Dunes historiques

- 1 - Complexe dunaire (édifices barhanoïdes et paraboliques)
- 2 - Sable des espaces interdunaires ("lettres")



Dunes protohistoriques

- 1 - Edifices dunaires de type pari-bolique
- 2 - Sable des espaces interdunaires ("lettres")
- 3 - sur MFy



Sables coquilliers, argiles et graviers

FORMATIONS FLUVIATILES



Alluvions récentes  
Sables, limons, graviers

Formation des marais  
Argiles, sables et tourbes (T)

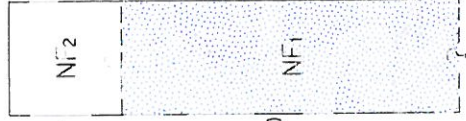
Sables et limons

FORMATIONS FLUVIO-ÉOLIENNES

Formation du Sable des Landes /s.

- Sable des Landes s.s.

Sables hydroéoliens sur formation de Castets (ex. NF2) et les terrasses fluviales (ex. NF2, Ft)

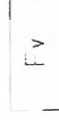


Pléistocène supérieur

Pléistocène inférieur (?) à supérieur

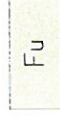
- Formation de Castets  
Sables fins blanchâtres, fluviales

Pléistocène moyen

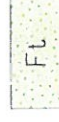


Alluvions anciennes  
Sables, graviers rubéfiés

Pléistocène inférieur



Alluvions très anciennes  
Sables, graviers, galets, argiles



Alluvions très anciennes de très haut niveau  
Sables, graviers, argiles rubéfiées

Formation d'Onesse



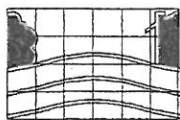
Argiles gris-bleu micacées et sables argileux gris

**LESBATS & FILS**  
40550 LEON

## **SUIVI DES PIEZOMETRES**

Scierie et traitement du bois à Léon

Juin 2002



**OPHITE**

GRUPEMENT PROFESSIONNEL

**BUREAU D'ETUDES ENVIRONNEMENT**

Gérard VOISIN Ingénieur Conseils  
19, rue des Serres 40100 DAX

☎ 05 58.90.17.62 Fax 05 58 90 27 57  
courriel : cabinet.voisin@ophite.asso.fr

<b>1. PRÉLIMINAIRES</b>	<b>3</b>
1.1 CADRE DE L'ÉTUDE	3
<b>2. LOCALISATION IDENTIFICATION</b>	<b>4</b>
2.1 DÉFINITION TERRITORIALE	4
<b>3. DESCRIPTION SUR PLACE</b>	<b>5</b>
3.1 INSTALLATIONS DE TREMPAGE	5
3.2 ABORDS DE L'INSTALLATION	5
<b>4. MILIEUX SUSCEPTIBLES D'ÊTRE POLLUÉS</b>	<b>6</b>
4.1 EAUX SUPERFICIELLES	6
4.1.1.1 Réseau hydrographique	6
4.1.1.2 Contraintes et usages des eaux superficielles	6
4.2 EAUX SOUTERRAINES	7
4.2.1 NAPPE PHRÉATIQUE	7
4.2.2 NAPPE PROFONDE	7
4.2.2.1 Contexte local et utilisation de l'eau	8
<b>5. PRODUITS EN CAUSE</b>	<b>9</b>
<b>6. ANALYSES ET INTERPRÉTATION</b>	<b>10</b>
6.1 CONDITIONS DE PRÉLÈVEMENT	10
6.2 CHOIX DES PARAMÈTRES MESURÉS	11
6.3 RÉSULTATS BRUTS	12
6.4 INTERPRÉTATION	13
6.4.1 COMPORTEMENT DES PRODUITS DANS LA NAPPE	13
6.4.2 CONSTAT D'IMPACT	13
6.4.2.1 Polychlorophénols PCP	13
6.4.2.2 Propiconazole	13
6.4.2.3 Hydrocarbures	13
6.5 CONCLUSIONS	14
<b>7. ANNEXES</b>	<b>15</b>
7.1 ANALYSES DU LABORATOIRE	15
<i>Figure 1 : Plan de situation au 1/25 000</i>	4
<i>Figure 2 : Plan des abords au 1/2 000</i>	4

# 1. PRELIMINAIRES

## 1.1 Cadre de l'étude

Cette étude correspond au suivi des eaux souterraines demandé dans l'arrêté préfectoral d'autorisation du site du 10 mai 1991.

Cet arrêté prévoyait notamment l'implantation de 2 piézomètres, le suivi des niveaux piézométriques par deux campagnes annuelles sur des paramètres représentatifs.

En ce qui concerne les paramètres représentatifs, nous nous sommes rapprochés du fournisseur de produit afin d'en évaluer les risques, de connaître les matières actives (fongicides) mises en causes et d'évaluer leur comportement dans l'environnement.

Une surveillance de la nappe a été mise en place sur les piézomètres existants, l'un au Nord, l'autre au Sud de la scierie (voir plan page 4).

Des prélèvements de d'eau de nappe ont été réalisés dans les piézomètres, les principes actifs ont été recherchés. Les résultats trouvés ont été comparés avec les valeurs de constat d'impact relevées dans le guide méthodologique de gestion des sols potentiellement pollués.

Les principes actifs recherchés sont le Propiconazole (Cryptogyl ASI) pour les produits actuellement utilisés et les PCP pour les éventuelles pollutions historiques.

## 2. LOCALISATION IDENTIFICATION

Commune /Département :	LEON	Landes
Désignation usuelle du site :	Scierie LESBATS & FILS	
Raison sociale :	LESBATS & FILS S.A.	
Adresse :	Au Bourg	405550 LEON
Superficie approximative :	50 000 m <sup>2</sup>	
Propriétaire / Exploitant identifié	LESBATS & FILS S.A. et SCI LASIRON	
Situation administrative	Arrêté Préfectoral d'autorisation ICPE du 10 mai 1991	
Typologie du site	Terrain plat occupé par stocks de bois, des bâtiments de stockage et ateliers de travail du bois.	
Utilisation actuelle	Transformation par sciage, traitement, séchage, rabotage, commercialisation et vente de bois.	

### 2.1 Définition territoriale

Adresse de l'établissement : Route de Dax 40550 Léon

Parcelles concernées par l'installation

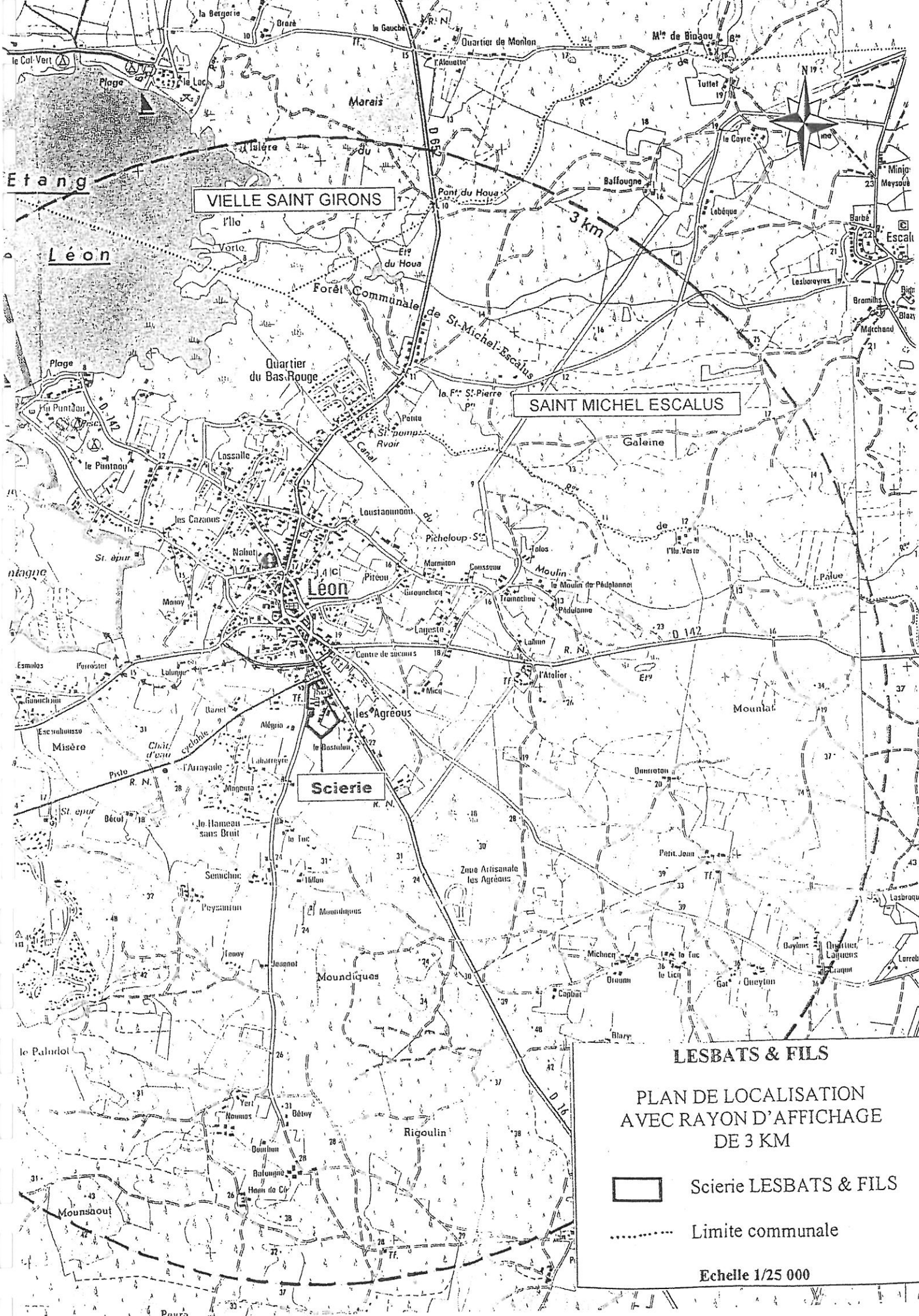
Section	N°	Lieu-dit	Nature Matrice	Propriétaire Actuel	Surface parcelle (m <sup>2</sup> )
L	2	Gat d'Uza	Sol	SOCIETE LESBATS & FILS	105
L	23	Gat d'Uza	Sol	SOCIETE LESBATS & FILS	7734
L	24	Gat d'Uza	Pin	SOCIETE LESBATS & FILS	6597
L	402	Gat d'Uza	Agrément	SOCIETE LESBATS & FILS	3495
L	439	Gat d'Uza	Sol	SOCIETE LESBATS & FILS	6825
AB	115	Le Bourg	Sol	SOCIETE LESBATS & FILS	285
AB	116	Le Bourg	Sol	SOCIETE LESBATS & FILS	286
AB	118	Le Bourg	Sol	SOCIETE LESBATS & FILS	272
AB	119	Le Bourg	Sol	SOCIETE LESBATS & FILS	430
AB	740	Le Bourg	Sol	SCI LASIRON	1410
AB	741	Le Bourg	Sol	SOCIETE LESBATS & FILS	20378
<b>TOTAL</b>					<b>47817</b>

La superficie des installations est de 4 ha 78 a 17 ca.

Figure 1 : Plan de situation au 1/25 000

Figure 2 : Plan des abords au 1/2 500

(pages suivantes)



VIEILLE SAINT GIRONS



SAINT MICHEL ESCALUS

Scierie

Leon

**LESBATS & FILS**

PLAN DE LOCALISATION  
 AVEC RAYON D’AFFICHAGE  
 DE 3 KM

 Scierie LESBATS & FILS  
 Limite communale

Echelle 1/25 000



## 3. DESCRIPTION SUR PLACE

### 3.1 Installations de trempage

Le trempage des bois s'effectue dans quatre bacs de trempage, situés au centre de la propriété. Les piézomètres ont été implantés près des limites de propriété, un au Sud (n°1), l'autre au Nord (n° 2).

### 3.2 Abords de l'installation

L'ensemble des installations de traitement est couvert dans deux ateliers semi-fermé pour éviter le délavage par l'eau de pluie.

Les quatre cuves de trempage sont aériennes, elles sont placées dans des cuvettes de rétention. Les rétentions sont maintenues sèches et propres en permanence ce qui permet de déceler immédiatement la présence de liquides à l'intérieur. Au sortir du bain de traitement, les bois traités s'égouttent sur la cuve pendant 2 heures minimum afin d'assurer l'égouttage et la fixation du produit dans le bois.

Outre le risque de pollution accidentelle qui pourrait être provoqué par une fuite de cuve, puis de la rétention chargée de contenir la fuite, il existe un risque de pollution chronique dû aux manutentions, aux éclaboussures lors d'un trempage trop rapide, à des égouttures mal contrôlées ou au lessivage par la pluie des bois traités stockés en extérieur.

## 4. MILIEUX SUSCEPTIBLES D'ETRE POLLUES

### 4.1 Eaux superficielles

#### 4.1.1.1 Réseau hydrographique

(voir carte au 1/25 000 page 4)

Au niveau local, les terrains sont inclinés vers le Nord-Ouest et le point bas est constitué par l'étang de Léon.

Le réseau hydrographique drainant le plateau landais est composé sur la commune de Léon principalement par le ruisseau de la Palue au Nord-Est et le ruisseau de Couloum sur le côté Ouest.

La scierie est à 1,7 km du premier, 3 km du second et environ 2 km de l'étang de Léon.

L'étang de Léon, d'une superficie d'environ 340 ha possède un exutoire naturel constitué par le courant d'Huchet, qui se jette au Sud-Ouest dans l'Océan à Moliets, après un parcours d'environ 7 km.

**Toutefois, le site n'est pas totalement isolé du réseau hydrographique environnant :** les fossés bordant le terrain à l'Ouest et au Nord (rue JB LESBATS) et à l'Est (RD 16) convergent vers le Nord jusqu'au premier giratoire, puis longent la rocade Sud pour rejoindre un fossé cadastré (fossé de Lалуque).

Ce fossé s'écoule ensuite vers l'Ouest, traverse la route de Moliets et alimente le Cout de Mountagne, zone marécageuse au Sud de l'Etang de Léon, environ 1,5 km en aval de la scierie.

Lors de l'étude (septembre 1999) ces fossés étaient quasiment à sec sur la totalité du linéaire, mais il est probable qu'en période pluvieuse le fil d'eau sera ininterrompu depuis la scierie jusqu'au marais, puis à l'étang de Léon.

#### 4.1.1.2 Contraintes et usages des eaux superficielles

L'étang de Léon et le courant d'Huchet constituent des milieux naturels humides de grandes valeurs, ainsi que des pôles d'attraction touristique fondamentaux pour la commune, en tant que support de baignade ou d'activités (promenade en barques, randonnée pédestre, naturalisme...).

Le marais du Cout de Mountagne, classé en réserve nationale de chasse, est une zone humide de grand intérêt, en particulier pour l'avifaune liée au milieu aquatique.

En ce qui concerne le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Adour Garonne, l'étang de Léon et son bassin versant, dont le terrain du projet, font partie des zones sensibles à l'eutrophisation (liée à la pollution par l'azote et le phosphore) au sens de la directive européenne du 21 mai 1991 (zone Z9).

Les étangs naturels du littoral aquitain, comme celui de Léon, font partie des « zones vertes », milieux aquatiques remarquables.

Du fait de la couverture végétale très importante et de la présence modeste de l'agriculture, la commune de Léon ne fait pas partie des communes classées en zone vulnérable à la pollution par les nitrates. Par contre le SDAGE la classe en zone sensible à l'eutrophisation.

Rejets directs du site	Néant
Signes de ruissellements superficiels	Eaux de pluie
Site en zone d'inondation	Néant

## 4.2 Eaux souterraines

Nappes sous le site :

### 4.2.1 NAPPE PHREATIQUE

L'aquifère superficiel des sables des landes *l.s.*, qui forme une nappe libre uniquement alimentée par les eaux pluviales et en relation directe avec les cours d'eau, situé à quelques mètres sous la surface d'un sol de nature très perméable, est très sensible aux éventuelles pollutions.

Le site est à la cote + 20 NGF environ. Une nappe superficielle est présente à faible profondeur dans les sables.

Profondeur de 2 mètres à 2,30 mètres mesurés le 25 /06 /02. .

### 4.2.2 NAPPE PROFONDE

Le forage communal F1 (n'est plus utilisé) a été réalisé à 300 m au Nord du terrain de la scierie (code BSS 949-2-14). Implanté à la côte de + 15 m NGF, il a atteint une profondeur de 76 m et donne des informations sur la nature des formations superficielles à proximité de l'usine :

Profondeur du forage	Epaisseur	Formations rencontrées
0 m à -27 m	27 m	Sables fins et grossiers à la base, tourbes de 22 à 23 m
- 27 m à - 36 m	9 m	Argile molle sableuse micacée
- 36 m à - 54 m	18 m	Sables grossiers et gravillons argileux, micacés ; tracées ferrugineuses vers 47 m
- 54 m à - 72 m	18 m	Sables moyens à gros, roux
- 72 m à - 76 m	4 m	Sable très fin, micacés argileux

A titre indicatif, l'eau était captée entre 56 et 70 m (cote piézométrique : +10,8 m NGF).

#### 4.2.2.1 Contexte local et utilisation de l'eau

(Voir aussi réponse des administrations en annexe 7.6)

Les nappes superficielles sont couramment sollicitées.

La nappe phréatique (Aquifère du Sables des Landes), autrefois utilisée par des forages individuels pour une utilisation domestique dont l'alimentation en eau potable, est aujourd'hui utilisée pour des usages agricoles ou l'arrosage chez les particuliers.

Code BSS Banque de données BRGM	Distance / scierie	Cote sol	Cote piézométrique	Profondeur forage	Date de création
949-2-6	200 m au Nord	+15 NGF	+15 NGF	17 m	1965
949-2-7	350 m au Nord	+17 NGF	+13 NGF	17 m	1965

La DDAF signale 55 forages agricoles (pour un seul pompage en cours d'eau) enregistrés par le service police de l'eau sur la commune de Léon. La profondeur moyenne des forages est de 17 m (42 sur 55 sont compris entre l'intervalle [15 m – 20 m de profondeur]) ; ils touchent la nappe phréatique.

Il n'y a toutefois pas de forage à proximité de la scierie (pas dans un rayon de 300 m), du fait de l'implantation du projet en périphérie du bourg.

Le forage communal F1 réalisé à 300 m au Nord du terrain de la scierie (code BSS 949-2-14) a été abandonné pour l'alimentation d'eau potable. A titre indicatif, l'eau était captée entre 56 et 70 m de profondeur.

L'alimentation en eau de la commune de Léon est assurée à partir de la nappe plio-quadernaire d'Arengosse-Onesse, plus profonde et protégée par le toit des argiles d'Onesse. Le projet est en dehors du périmètre de protection immédiat et rapproché des deux forages communaux F2 et F3 (AP du 26/02/93), à 1,4 km de distance.

## 5. PRODUITS EN CAUSE

Les produits utilisés sur le site sont le CRYPTOYL ASI (fongicide insecticide) et le NP1 (antibleuissement).

Les produits de traitement utilisés actuellement sur le site ne sont pas classés T « toxiques » ou N « dangereux pour l'environnement ».  
Ils ne contiennent aucune matière qui soit répertoriée sur la liste des polluants prioritaires de l'UNION EUROPEENE (directive n° 76/464/CEE) ou la circulaire n°90-55.

## 6. ANALYSES ET INTERPRETATION

### 6.1 Conditions de prélèvement

Les prélèvements ont été effectués le 25 Juin 2002 période de nappe haute, cependant, 2002 est une année sèche et les nappes sont plutôt basses.

Les échantillons d'eau ont été prélevés dans les piézomètres équipés d'une crépine et d'un massif de gravier. Les prélèvements ont été effectués après un pompage de 5 mn afin de prélever l'eau de la nappe et non l'eau stagnant dans le piézomètre. Les flacons de verre réputés sans traces de polluants ont été rincés avec l'eau du prélèvement, remplis sans air surnageant et fermés hermétiquement.

Le transport a été réalisé en glacière sans rupture de la chaîne du froid et les échantillons confiés à un laboratoire agréé (référence des agréments sur les fiches d'analyses en annexe).

L'emplacement des points de prélèvement (piézomètres) a été choisi en fonction des piézomètres existants sur le site.



## 6.4 Interprétation

### 6.4.1 COMPORTEMENT DES PRODUITS DANS LA NAPPE

La nappe est en réalité très peu polluée.

Le piézomètre amont (témoin) ne révèle la présence d'aucun produit. (traces de Propiconazole en limite de détection)

La pollution historique supposée (PCP) est complètement absente.

Le piézomètre aval (Nord) ne révèle la présence d'aucun produit.

### 6.4.2 CONSTAT D'IMPACT

#### 6.4.2.1 Polychlorophénols PCP

Il pourrait exister une pollution historique par les PCP. La VCI (Valeur de Constat d'Impact) des eaux indiquée dans le guide de gestion des sites potentiellement pollués édité par le BRGM indique 9 µg/litre pour les usages sensibles de l'eau (valeur guide OMS annexe 2 1994) et 45 µg/litre pour les usages non sensible. Les PCP non détectés sont en teneur inférieure à 0.5 µ/litre.

**La précision de mesure du laboratoire est donc bien adaptée, et l'impact est nul.**

#### 6.4.2.2 Propiconazole

Les produits utilisés aujourd'hui sont de qualité alimentaire, non toxiques, et donc d'une nocivité bien moindre. En l'absence de VCI indiquée sur le guide, nous pouvons néanmoins affirmer que ces VCI devraient être nettement plus élevées que celles du PCP (toxique).

Les teneurs non détectées de Propiconazole (< à 0.1 µg/litre) conduisent à conclure à l'absence d'impact.

#### 6.4.2.3 Hydrocarbures

Des hydrocarbures non spécifiques sont utilisés sur le site (fioul, gazole). La VCI (Valeur de Constat d'Impact) des eaux indiquée dans le guide de gestion des sites potentiellement pollués édité par le BRGM indique 1 000 µg/litre pour les usages sensibles de l'eau (valeur décret du 3 janvier 1989 annexe 1-1) et 10 000 µg/litre l'eau (valeur décret du 3 janvier 1989 annexe 1-3) pour les usages non sensible. Les hydrocarbures non détectés sont en teneur inférieure à 20 µ/litre.

**La précision de mesure du laboratoire est donc bien adaptée, et l'impact est nul.**

## 6.5 Conclusions

Les produits recherchés sont absents de la nappe aux points d'implantation des piézomètres de la scierie LESBATS & FIL.

**L'impact constaté sur le milieu est inexistant**

Nous préconisons deux types de mesures afin d'assurer le contrôle à long terme de la situation :

1. Poursuivre la surveillance de la nappe, notamment dans les piézomètres aval, deux fois par an, puis une fois par an, éventuellement instituer un troisième piézomètre.
2. Nivelier les têtes de piézomètres afin de connaître l'écoulement de la nappe
3. Améliorer la gestion des trempages et des égouttages, la durée de la fixation afin de limiter au maximum les éclaboussures, les égouttures et les lessivages par la pluie.

## 7. ANNEXES

### 7.1 Analyses du laboratoire

Toulouse, le 25 juillet 2002

**CABINET GERARD VOISIN**  
Ingénieur Conseils Environnement  
19 rue des Serres  
40100 DAX

V/Réf : Effluent - N°1 LESBATS 40 LEON 25/06/02  
N/Réf : 02/7726/P

Hydrocarbures totaux	:	Non détecté	<	0.02 mg/l
PCP	:	Non détecté	<	0.50 µg/l Interférences
Propiconazole	:	Traces	≤	0.1 µg/l

V/Réf : Effluent - N°2 LESBATS 40 LEON 25/06/02  
N/Réf : 02/7727/P

Hydrocarbures totaux	:	Non détecté	<	0.02 mg/l
PCP	:	Non détecté	<	0.10 µg/l interférences
Propiconazole	:	Non détecté	<	0.1 µg/l

Remarque : Interférence lors de l'analyse. Limites de détection supérieure à celle par défaut.

Responsable Production



Mme S. ALONSO

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).*

Forages ouvrages



**Banque du sous-sol (BSS)  
Dossier renseigné  
Point 09492X0013/F**

**Métadonnées**

Date de saisie de la métadonnée : 25/08/1999

Date de la dernière mise à jour de la métadonnée : 24/03/2003

**Description :**

La BSS contient des informations brutes à caractères administratif et géologique : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique des forages. Le code minier (Titre VIII du Code Minier français, Articles 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Fiche signalétique décrivant les généralités d'un ouvrage de la BSS en France métropolitaine : nature, localisation, données complémentaires et références bibliographiques.

**Précision / Résolution Géographique :**

Copyright : © BRGM

Restriction d'usage : Certains ouvrages peuvent, à la demande du maître d'ouvrage, faire l'objet d'une confidentialité couvrant une période maximale de 10 ans.

Services associés : Fourniture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

**Dates de référence de la donnée :**

Création : Publication : Révision :

Fréquence de mise à jour de la donnée : Inconnue

Catégories : Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

Commentaires : Pour importer ces données numériques selon différents formats utilisez les fonctions "Services professionnels" et "Téléchargement" du menu Infoterre

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des liens dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136). Malgré le fait que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'utilisateur de la BSS.

**Veillez noter en particulier que :**

- Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage,
- Toute information exacte à une date donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

Contact thématique : PAJON Dominique - [d.pajon@brgm.fr](mailto:d.pajon@brgm.fr)

**Autres contacts :**

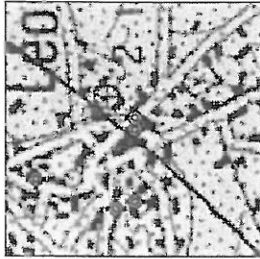
- BRGM : Centre National de Consultation  
Directeur : P. LAVILLE  
Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS  
Tél.: (33) (0)8 20 90 27 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

- BRGM : Service Géologique Régional d'AQUITAINE

en séries en BSS

Directeur : J. DUBREUILH  
Parc Technologique Europarc - 24, avenue Léonard de Vinci - 33600 PESSAC  
Tél.: (33) (0)5 57 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 57 26 52 71

**Informations détaillées**



**Localisation:**

Département : LANDES (40)

Commune : LEON (150)

Région naturelle :

Adresse ou Lieu-dit : M. PEYTOURET

Coordonnées (Lambert 2 étendu)

X = 307408 m

Y = 1881536 m

Altitude : 16 m

Nature : FORAGE

Profondeur atteinte (m) : 12

Etat :

Diamètre ouvrage (mm) :

Utilisation : EAU-INDIVIDUELLE.

Nombre documents numérisés : Aucun

Log géologique numérisé : Aucun

Documents Papiers :

Références :



infoterre  
www.infoterre.fr

fermer la fenêtre

Imprimer

## Banque du sous-sol (BSS) Dossier renseigné Point 09492X0007/F

### Métadonnées

Date de saisie de la métadonnée : 25/08/1999

Date de la dernière mise à jour de la métadonnée : 24/03/2003

### Description :

La BSS contient des informations brutes à caractères administratifs et géologique : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique des forages.  
Le code minier (Titre VIII du Code Minier français, Articles 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Fiche signalétique décrivant les généralités d'un ouvrage de la BSS en France métropolitaine : nature, localisation, données complémentaires et références bibliographiques.

### Précision / Résolution Géographique :

Copyright : © BRGM

Restriction d'usage : Certains ouvrages peuvent, à la demande du maître d'ouvrage, faire l'objet d'une confidentialité couvrant une période maximale de 10 ans.

Services associés : Fourniture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

Dates de référence de la donnée :

Création : Publication :

Révision :

Fréquence de mise à jour de la donnée : Inconnue

Catégories : Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

Commentaires : Pour importer ces données numériques selon différents formats utilisez les fonctions "Services professionnels" et "Téléchargement" du menu Infoterre

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des tiers dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136).  
Malgré le soin que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'utilisateur de la BSS.

Veillez noter en particulier que :

- Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage,
- Toute information exacte à une donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

Contact thématique : PAJON Dominique - d.pajon@brgm.fr

### Autres contacts :

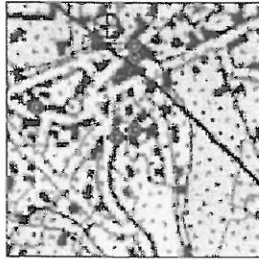
- BRGM : Centre National de Consultation  
Directeur : P. LAVILLE  
Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS  
Tél. : (33) (0)1 20 90 27 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

- BRGM : Service Géologique Régional d'AQUITAINE

http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche\_bss.asp?id=09492X0007/F&source=&type\_eau= 25/08/2003

Directeur : J.DUBREUILH  
Parc Technologique Europarc - - 24, avenue Léonard de Vinci - - 33600 PESSAC  
Tél.: (33) (0)5 57 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 57 26 52 71

### Informations détaillées



#### Localisation:

Département : LANDES (40)

Commune : LEON (150)

Région naturelle :

Adresse ou Lieu-dit : DR.LAPLACETTE RUE DU DR. DUFAU

Coordonnées (Lambert 2 étendu)

X = 307208 m

Y = 1881537 m

Altitude : 17 m

Nature : FORAGE

Profondeur atteinte (m) : 14

Etat :

Diamètre ouvrage (mm) :

Utilisation : EAU-INDIVIDUELLE.

Nombre documents numérisés : Aucun

Log géologique numérisé : Aucun

Documents Papiers :

Références :

fermer la fenêtre

Imprimer





## Banque du sous-sol (BSS) Dossier renseigné Point 09492X0005/F

### Métadonnées

Date de saisie de la métadonnée : 25/08/1999

Date de la dernière mise à jour de la métadonnée : 24/03/2003

### Description :

La BSS contient des informations brutes à caractères administratif et géologique : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique des forages.  
Le code minier (Titre VIII du Code Minier français, Articles 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Fiche signalétique décrivant les généralités d'un ouvrage de la BSS en France métropolitaine : nature, localisation, données complémentaires et références bibliographiques.

Précision / Résolution Géographique :

Copyright : © BRGM

Restriction d'usage : Certains ouvrages peuvent, à la demande du maître d'ouvrage, faire l'objet d'une confidentialité couvrant une période maximale de 10 ans.

Services associés : Fourniture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

Dates de référence de la donnée :

Création :

Fréquence de mise à jour de la donnée : Inconnue

Catégories : Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

Commentaires : Pour importer ces données numériques selon différents formats utilisez les fonctions "Services professionnels" et "Téléchargement" du menu Infoterre

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des tiers dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136).  
Malgré le soin que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'utilisateur de la BSS.

Veuillez noter en particulier que :

-Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage,  
- Toute information exacte à une date donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

Contact thématique : PAJON Dominique - [d.pajon@brgm.fr](mailto:d.pajon@brgm.fr)

Autres contacts :

- BRGM : Centre National de Consultation

Directeur : P. LAVILLE

Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS

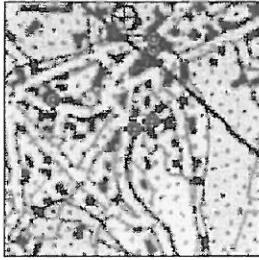
Tél.: (33) (0)8 20 90 27 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

- BRGM : Service Géologique Régional d'AQUITAINE

[http://infoterre.brgm.fr/ib/DA/newfiche/fiche\\_bss.asp?id=09492X0005/F&source=&type\\_eau=](http://infoterre.brgm.fr/ib/DA/newfiche/fiche_bss.asp?id=09492X0005/F&source=&type_eau=) 25/08/2003

Directeur : J.DUBREUILH  
Parc Technologique Europarc - - 24, avenue Léonard de Vinci - - 33600 PESSAC  
Tél.: (33) (0)5 57 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 57 26 52 71

### Informations détaillées



#### Localisation:

Département : LANDES (40)

Commune : LEON (150)

Région naturelle :

Adresse ou Lieu-dit : M.P.DULUCQ

Coordonnées (Lambert 2 étendu)

X = 307188 m

Y = 1881587 m

Altitude : 20 m

Nature : FORAGE

Profondeur atteinte (m) : 14

Etat :

Diamètre ouvrage (mm) :

Utilisation : EAU-INDIVIDUELLE.

Nombre documents numérisés : Aucun

Log géologique numérisé : Aucun

Documents Papiers :

Références :


[fermer la fenêtre](#)
[imprimer](#)

### Banque du sous-sol (BSS) Dossier renseigné Point 09492X0009/F

#### Métadonnées

Date de saisie de la métadonnée : 25/08/1999

Date de la dernière mise à jour de la métadonnée : 24/03/2003

#### Description :

La BSS contient des informations brutes à caractères administratif et géologique : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique des forages.  
Le code minier (titre VIII du Code Minier français, Articles 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Fiche signalétique décrivant les généralités d'un ouvrage de la BSS en France métropolitaine : nature, localisation, données complémentaires et références bibliographiques.

#### Précision / Résolution Géographique :

Copyright : © BRGM

Restriction d'usage : Certains ouvrages peuvent, à la demande du maître d'ouvrage, faire l'objet d'une confidentialité couvrant une période maximale de 10 ans.

Services associés : Fourniture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

#### Dates de référence de la donnée :

Création : Publication :

Révision :

#### Fréquence de mise à jour de la donnée :

Inconnue

#### Catégories : Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

Commentaires : Pour importer ces données numériques selon différents formats utilisez les fonctions "Services professionnels" et "Téléchargement" du menu Infoterre

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des tiers dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136).  
Malgré le soin que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'utilisateur de la BSS.

Veillez noter en particulier que :

-Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage,  
- Toute information exacte à une date donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

Contact thématique : PAJON Dominique - d.pajon@brgm.fr

#### Autres contacts :

- BRGM : Centre National de Consultation

Directeur : P. LAVILLE

Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS

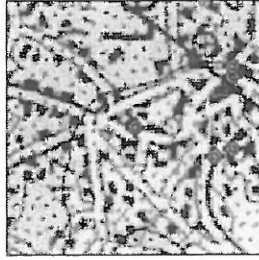
Tél.: (33) (0)1 20 90 21 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

- BRGM : Service Géologique Régional d'AQUITAINE

[http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche\\_bss.asp?id=09492X0009/F&source=&type\\_eau=](http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche_bss.asp?id=09492X0009/F&source=&type_eau=) 25/08/2003

Directeur : J.DUBREUILH  
Parc Technologique Europarc - - 24, avenue Léonard de Vinci - - 33600 PESSAC  
Tél.: (33) (0)5 57 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 57 26 52 71

#### Informations détaillées



#### Localisation:

Département : LANDES (40)

Commune : LEON (150)

Région naturelle :

Adresse ou Lieu-dit : MME VVE CAZALIS

Coordonnées (Lambert 2 étendu)

X = 307289 m

Y = 1881807 m

Altitude : 20 m

Nature : FORAGE

Profondeur atteinte (m) : 16

Etat :

Diamètre ouvrage (mm) :

Utilisation : EAU-INDIVIDUELLE.

Nombre documents numérisés : Aucun

Log géologique numérisé : Aucun

Documents Papiers :

Références :

[fermer la fenêtre](#)

[imprimer](#)





### Banque du sous-sol (BSS) Dossier renseigné Point 09492X0015/F

#### Métadonnées

Date de saisie de la métadonnée : 25/08/1999

Date de la dernière mise à jour de la métadonnée : 24/03/2003

#### Description :

La BSS contient des informations brutes à caractères administratif et géologique : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique des forages. Le code minier (Titre VIII du Code Minier français, Articles 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Fiche signalétique décrivant les généralités d'un ouvrage de la BSS en France métropolitaine : nature, localisation, données complémentaires et références bibliographiques.

#### Précision / Résolution Géographique :

Copyright : © BRGM

Restriction d'usage : Certains ouvrages peuvent, à la demande du maître d'ouvrage, faire l'objet d'une confidentialité couvrant une période maximale de 10 ans.

Services associés : Fourniture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

#### Dates de référence de la donnée :

Création :

Publication :

Révision :

Fréquence de mise à jour de la donnée : Inconnue

Catégories : Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

Commentaires : Pour importer ces données numériques selon différents formats utilisez les fonctions "Services professionnels" et "téléchargement" du menu Infoterre

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des tiers dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136).

Malgré le soin que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'utilisateur de la BSS.

Veillez noter en particulier que :

- Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage.
- Toute information exacte à une date donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

Contact thématique : PAJON Dominique - d.pajon@brgm.fr

#### Autres contacts :

- BRGM : Centre National de Consultation  
Directeur : P. LAVILLE  
Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS  
TéL: (33) (0)8 20 80 27 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

- BRGM : Service Géologique Regional d'AQUITAINE

http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche\_bss.asp?id=09492X0015/F&source=&type\_eau=

25/08/2003

Directeur : J.DUBREUILH  
Parc Technologique Europarc - - 24, avenue Léonard de Vinci - - 33600 PESSAC  
Tél.: (33) (0)5 57 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 57 26 52 71

#### Informations détaillées



#### Localisation:

Département : LANDES (40)

Commune : LEON (150)

Région naturelle :

Adresse ou Lieu-dit : HAMEAU SANS BRUIT

Coordonnées (Lambert 2 étendu)

X = 306885 m

Y = 1880376 m

Altitude : 22 m

Nature : FORAGE

Profondeur atteinte (m) : 13

Etat :

Diamètre ouvrage (mm) :

Utilisation : EAU-INDIVIDUELLE.

Nombre documents numérisés : Aucun

Log géologique numérisé : Aucun

Documents Papiers :

Références :



http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche\_bss.asp?id=09492X0015/F&source=&type\_eau=

25/08/2003


[fermer la fenêtre](#)
[Imprimer](#)

## Banque du sous-sol (BSS) Dossier renseigné Point 09492X0012/F

### Métadonnées

Date de saisie de la métadonnée : 25/08/1999

Date de la dernière mise à jour de la métadonnée : 24/03/2003

### Description :

La BSS contient des informations brutes à caractères administratif et géologique : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique des forages.

Le code minier (Titre VIII du Code Minier français, Articles 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Fiche signalétique décrivant les généralités d'un ouvrage de la BSS en France métropolitaine : nature, localisation, données complémentaires et références bibliographiques.

### Précision / Résolution Géographique :

Copyright : © BRGM

Restriction d'usage : Certains ouvrages peuvent, à la demande du maître d'ouvrage, faire l'objet d'une confidentialité couvrant une période maximale de 10 ans.

Services associés : Fourniture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

### Dates de référence de la donnée :

Création : Publication :

Révision :

### Fréquence de mise à jour de la donnée :

Inconnue

### Catégories : Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

Commentaires : Pour importer ces données numériques selon différents formats utilisez les fonctions "Services professionnels" et "Téléchargement" du menu infoterre

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des tiers dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136).

Malgré le soin que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'utilisateur de la BSS.

Veillez noter en particulier que :

- Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage,
- Toute information exacte à une date donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

Contact thématique : PAJON Dominique - [d.pajon@brgm.fr](mailto:d.pajon@brgm.fr)

### Autres contacts :

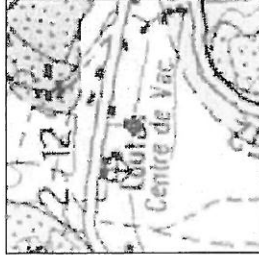
- BRGM : Centre National de Consultation  
Directeur : P. LAVILLE  
Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS  
TéL.: (33) (0)8 20 90 27 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

- BRGM : Service Géologique Régional d'AQUITAINE

[http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche\\_bss.asp?id=09492X0012/F&source=&type\\_eau=](http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche_bss.asp?id=09492X0012/F&source=&type_eau=) 25/08/2003

INFOTERRE - Fiche BSS  
 Directeur : J.DUBREUILH  
 Parc Technologique Europarc - 24, avenue Léonard de Vinci - - 33600 PESSAC  
 Tél.: (33) (0)5 57 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 57 26 52 71

### Informations détaillées



#### Localisation:

Département : LANDES (40)

Commune : LEON (150)

Région naturelle :

Adresse ou Lieu-dit : STE EPROBA

Coordonnées (Lambert 2 étendu)

X = 305515 m

Y = 1881300 m

Altitude : 10 m

Nature : FORAGE

Profondeur atteinte (m) : 22.5

Etat :

Diamètre ouvrage (mm) :

Utilisation : EAU-COLLECTIVE.

Nombre documents numérisés : Aucun

Log géologique numérisé : Aucun

Documents Papiers :

Références :

[fermer la fenêtre](#)
[Imprimer](#)






### Banque du sous-sol (BSS) Dossier renseigné Point 09492X0018/F

#### Métadonnées

Date de saisie de la métadonnée : 25/08/1999

Date de la dernière mise à jour de la métadonnée : 24/03/2003

#### Description :

La BSS contient des informations brutes à caractères administratifs et géologiques : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique des forages.

Le code minier (Titre VIII du Code Minier français, Articles 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Fiche signalétique décrivant les généralités d'un ouvrage de la BSS en France métropolitaine : nature, localisation, données complémentaires et références bibliographiques.

#### Précision / Résolution Géographique :

Copyright : © BRGM

Restriction d'usage : Certains ouvrages peuvent, à la demande du maître d'ouvrage, faire l'objet d'une confidentialité couvrant une période maximale de 10 ans.

Services associés : Fourmiture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

#### Dates de référence de la donnée :

Création : Publication :

Révision :

Fréquence de mise à jour de la donnée : Inconnue

Catégories : Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

Commentaires : Pour importer ces données numériques selon différents formats utilisez les fonctions "Services professionnels" et "Téléchargement" du menu Infoterre

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des tiers dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136).

Malgré le soin que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'utilisateur de la BSS.

Veillez noter en particulier que :

- Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage,
- Toute information exacte à une date donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

Contact thématique : PAJON Dominique - d.pajon@brgm.fr

#### Autres contacts :

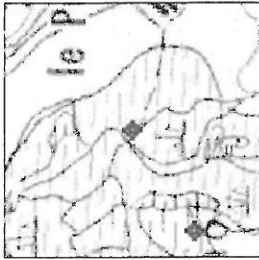
- BRGM : Centre National de Consultation  
Directeur : P. LAVILLE  
Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS  
Tél. : (33) (0)8 20 90 27 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

- BRGM : Service Géologique Régional d'AQUITAINE

[http://infoterre.brgm.fr/lib/DAT/newfiche/fiche\\_bss.asp?id=09492X0018/F&source=&type\\_cau=](http://infoterre.brgm.fr/lib/DAT/newfiche/fiche_bss.asp?id=09492X0018/F&source=&type_cau=) 25/08/2003

Directeur : J.DUBREUILH  
Parc Technologique Europarc - - 24, avenue Léonard de Vinci - - 33600 PESSAC  
Tél. : (33) (0)5 57 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 57 26 52 71

#### Informations détaillées



#### Localisation:

Département : LANDES (40)

Commune : LEON (150)

Région naturelle :

Adresse ou Lieu-dit : M.CASSEN - ROUTE DE LA NASSE

Coordonnées (Lambert 2 étendu)

X = 305638 m

Y = 1882441 m

Altitude : 18 m

Nature : FORAGE

Profondeur atteinte (m) : 17.5

Etat :

Diamètre ouvrage (mm) :

Utilisation : EAU-INDIVIDUELLE.

Nombre documents numérisés : Aucun

Log géologique numérisé : Aucun

Documents Papiers :

Références :



[http://infoterre.brgm.fr/lib/DAT/newfiche/fiche\\_bss.asp?id=09492X0018/F&source=&type\\_eau=](http://infoterre.brgm.fr/lib/DAT/newfiche/fiche_bss.asp?id=09492X0018/F&source=&type_eau=) 25/08/2003


[fermer la fenêtre](#)
[imprimer](#)

## Banque du sous-sol (BSS) Dossier renseigné Point\_09492X0033/F23

### Métadonnées

Date de saisie de la métadonnée : 25/08/1999

Date de la dernière mise à jour de la métadonnée : 24/03/2003

### Description :

La BSS contient des informations brutes à caractères administratifs et géologique : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique, des forages.

Le code minier (Titre VIII du Code Minier français, Articles 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Fiche signalétique décrivant les généralités d'un ouvrage de la BSS en France métropolitaine : nature, localisation, données complémentaires et références bibliographiques.

### Précision / Résolution Géographique :

Copyright : © BRGM

Restriction d'usage : Certains ouvrages peuvent, à la demande du maître d'ouvrage, faire l'objet d'une confidentialité couvrant une période maximale de 10 ans.

Services associés : Fourniture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

### Dates de référence de la donnée :

Création : 09/06/1993

Publication :

Révision :

Fréquence de mise à jour de la donnée : Inconnue

Catégories : Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

Commentaires : Pour importer ces données numériques selon différents formats utilisez les fonctions "Services professionnels" et "Téléchargement" du menu Infoterre

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des liens dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136).

Malgré le soin que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'usager de la BSS.

Veuillez noter en particulier que :

- Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage,
- Toute information exacte à une date donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

Contact thématique : PAJON Dominique - d.pajon@brgm.fr

### Autres contacts :

- BRGM : Centre National de Consultation  
Directeur : P. LAVILLE  
Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS  
Tél.: (33) (0)8 20 90 27 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

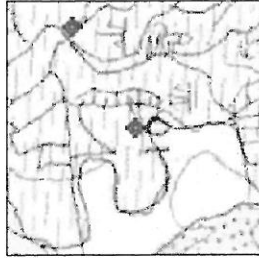
- BRGM : Service Géologique Régional d'AQUITAINE

[http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche\\_bss.asp?id=09492X0033/F23&source=&type\\_eau=](http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche_bss.asp?id=09492X0033/F23&source=&type_eau=) 25/08/2003

## INFOTERRE - Fiche BSS

Directeur : J.DUBREUILH  
Parc Technologique Europarc - - 24, avenue Léonard de Vinci - - 33600 PESSAC  
Tél.: (33) (0)5 57 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 57 26 52 71

### Informations détaillées



#### Localisation:

Département : LANDES (40)  
Commune : LEON (150)  
Région naturelle : PAYS-DUPIN  
Adresse ou Lieu-dit : LAUGROUN

Coordonnées (Lambert 2 étendu)  
X = 305557 m  
Y = 1882271 m  
Altitude : 19 m

Nature : FORAGE

Profondeur atteinte (m) : 18

Diamètre ouvrage (mm) : 157

Etat : ACCES,CREPINE,EXPLOITE,MASSIF-  
GRAVIER,TUBE-PLASTIQUE.

Utilisation : EAU-SERVICE-PUBLIC.

Nombre documents numérisés : Aucun

Log géologique numérisé :  
1 niveaux de 0 à 18 m

[Voir Log géologique](#)

Documents Papiers :  
plan-situation,coupe-geologique,coupe-technique.

### Références :

[fermer la fenêtre](#)

[Imprimer](#)

[http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche\\_bss.asp?id=09492X0033/F23&source=&type\\_eau=](http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche_bss.asp?id=09492X0033/F23&source=&type_eau=) 25/08/2003





### Banque du sous-sol (BSS) Dossier renseigné Point 09492X0008/F

#### Métadonnées

Date de saisie de la métadonnée : 25/08/1999

Date de la dernière mise à jour de la métadonnée : 24/03/2003

#### Description :

La BSS contient des informations brutes à caractères administratif et géologique : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique des forages.  
Le code minier (Titre VIII du Code Minier français, Articles 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Fiche signalétique décrivant les généralités d'un ouvrage de la BSS en France métropolitaine : nature, localisation, données complémentaires et références bibliographiques.

#### Précision / Résolution Géographique :

Copyright : © BRGM

Restriction d'usage : Certains ouvrages peuvent, à la demande du maître d'ouvrage, faire l'objet d'une confidentialité couvrant une période maximale de 10 ans.

Services associés : Fourniture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

#### Dates de référence de la donnée :

Création :

Publication :

Révision :

Fréquence de mise à jour de la donnée : Inconnue

Catégories : Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

Commentaires : Pour importer ces données numériques selon différents formats utilisez les fonctions "Services professionnels" et "Téléchargement" du menu Infoterre

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des liens dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136).

Malgré le soin que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'utilisateur de la BSS.

Veuillez noter en particulier que :

- Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage,
- Toute information exacte à une date donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

Contact thématique : PAJON Dominique - d.pajon@brgm.fr

#### Autres contacts :

- BRGM : Centre National de Consultation  
Directeur : P. LAVILLE  
Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS  
Tél.: (33) (0)8 20 90 27 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

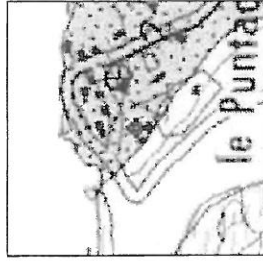
- BRGM : Service Géologique Régional d'AQUITAINE

http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche\_bss.asp?id=09492X0008/F&source=&type\_eau=

25/08/2003

Directeur : J.DUBREUILH  
Parc Technologique Europarc - - 24, avenue Léonard de Vinci - - 33600 PESSAC  
Tél.: (33) (0)5 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 26 52 71

#### Informations détaillées



#### Localisation:

Département : LANDES (40)

Commune : LEON (150)

Région naturelle :

Adresse ou Lieu-dit : MME BARTHE LOU PESCAIRE SNACK-BAR

Coordonnées (Lambert 2 étendu)

X = 306089 m

Y = 1882891 m

Altitude : 7 m

Nature : FORAGE

Profondeur atteinte (m) : 23

Etat :

Diamètre ouvrage (mm) :

Utilisation : EAU-INDIVIDUELLE.

Nombre documents numérisés : Aucun

Log géologique numérisé : Aucun

#### Documents Papiers :

Références :



http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche\_bss.asp?id=09492X0008/F&source=&type\_eau=

25/08/2003


[fermer la fenêtre](#)
[Imprimer](#)

### Banque du sous-sol (BSS) Dossier renseigné Point 09492X0019/F

#### Métadonnées

Date de saisie de la métadonnée : 25/08/1999

Date de la dernière mise à jour de la métadonnée : 24/03/2003

#### Description :

La BSS contient des informations brutes à caractères administratifs et géologique : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique des forages.  
Le code minier (Titre VIII du Code Minier français, Articles 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Fiche signalétique décrivant les généralités d'un ouvrage de la BSS en France métropolitaine : nature, localisation, données complémentaires et références bibliographiques.

#### Précision / Résolution Géographique :

Copyright : © BRGM

**Restriction d'usage :** Certains ouvrages peuvent, à la demande du maître d'ouvrage, faire l'objet d'une confidentialité couvrant une période maximale de 10 ans.

**Services associés :** Fourniture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

#### Dates de référence de la donnée :

Création :

Publication :

Révision :

#### Fréquence de mise à jour de la donnée :

Inconnue

#### Catégories :

Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

**Commentaires :** Pour importer ces données numériques selon différents formats utilisez les fonctions "Services professionnels" et "Téléchargement" du menu Infoterre

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des tiers dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136).

Malgré le soin que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'utilisateur de la BSS.

Veuillez noter en particulier que :

- Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage,
- Toute information exacte à une date donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

Contact thématique : PAJON Dominique - d.pajon@brgm.fr

#### Autres contacts :

- BRGM : Centre National de Consultation

Directeur : P. LAVILLE

Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS

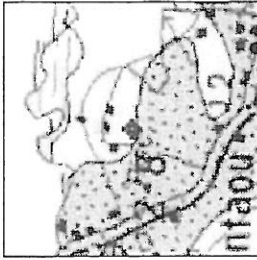
Tél.: (33) (0)8 20 90 27 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

- BRGM : Service Géologique Régional d'AQUITAINE

http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche\_bss.asp?id=09492X0019/F&source=&type\_cau= 25/08/2003

Directeur : J.DUBREUILH  
Parc Technologique Europarc - - 24, avenue Léonard de Vinci - - 33600 PESSAC  
Tél.: (33) (0)5 57 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 57 26 52 71

#### Informations détaillées



#### Localisation:

Département : LANDES (40)

Commune : LEON (150)

Région naturelle :

Adresse ou Lieu-dit : MLABEQUE

Coordonnées (Lambert 2 étendu)

X = 306580 m

Y = 1882890 m

Altitude : 9 m

Nature : FORAGE

Profondeur atteinte (m) : 40

Etat :

Diamètre ouvrage (mm) :

Utilisation : EAU-INDIVIDUELLE.

Nombre documents numérisés : Aucun

Log géologique numérisé : Aucun

Documents Papiers :

Références :

[fermer la fenêtre](#)
[Imprimer](#)


[fermer la fenêtre](#)
[Imprimer](#)

## Banque du sous-sol (BSS) Dossier renseigné Point 09492X0017/F

### Métadonnées

Date de saisie de la métadonnée : 25/08/1999

Date de la dernière mise à jour de la métadonnée : 24/03/2003

### Description :

La BSS contient des informations brutes à caractères administratifs et géologique : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique des forages.  
Le code minier (Titre VIII du Code Minier français, Articles 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Fiche signalétique décrivant les généralités d'un ouvrage de la BSS en France métropolitaine : nature, localisation, données complémentaires et références bibliographiques.

### Précision / Résolution Géographique :

Copyright : © BRGM

Restriction d'usage : Certains ouvrages peuvent, à la demande du maître d'ouvrage, faire l'objet d'une confidentialité couvrant une période maximale de 10 ans.

Services associés : Fourniture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

Dates de référence de la donnée :

Création :

Publication :

Révision :

Fréquence de mise à jour de la donnée : Inconnue

Catégories : Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

Commentaires : Pour importer ces données numériques selon différents formats utilisez les fonctions "Services professionnels" et "Téléchargement" du menu Infoterre

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des tiers dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136).  
Malgré le soin que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'utilisateur de la BSS.

Veuillez noter en particulier que :

- Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage,
- Toute information exacte à une date donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

Contact thématique : PAJON Dominique - [d.pajon@brgm.fr](mailto:d.pajon@brgm.fr)

### Autres contacts :

- BRGM : Centre National de Consultation  
Directeur : P. LAVILLE  
Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS  
TéL: (33) (0)8 20 90 27 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

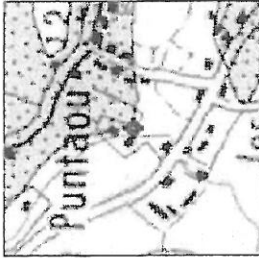
- BRGM : Service Géologique Régional d'AQUITAINE

[http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche\\_bss.asp?id=09492X0017/F&source=&type\\_eau=](http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche_bss.asp?id=09492X0017/F&source=&type_eau=)

25/08/2003

Directeur : J. DUBREUILH  
Parc Technologique Europarc - 24, avenue Léonard de Vinci - 33600 PESSAC  
TéL: (33) (0)5 57 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 57 26 52 71

### Informations détaillées



#### Localisation:

Département : LANDES (40)

Commune : LEON (150)

Région naturelle :

Adresse ou Lieu-dit : M.TABARY ROUTE DU LAC

Coordonnées (Lambert 2 étendu)

X = 306409 m

Y = 1882439 m

Altitude : 10 m

Nature : FORAGE

Profondeur atteinte (m) : 14

Etat :

Diamètre ouvrage (mm) :

Utilisation :

Nombre documents numérisés : Aucun

Log géologique numérisé : Aucun

Documents Papiers :

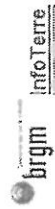
Références :

> Fermer la fenêtre

Imprimer

[http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche\\_bss.asp?id=09492X0017/F&source=&type\\_eau=](http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche_bss.asp?id=09492X0017/F&source=&type_eau=)

25/08/2003


[infoTerre](#)
[fermer la fenêtre](#)
[Imprimer](#)

## Banque du sous-sol (BSS) Dossier renseigné Point 09492X0010/F

### Métadonnées

Date de saisie de la métadonnée : 25/08/1999

Date de la dernière mise à jour de la métadonnée : 24/03/2003

### Description :

La BSS contient des informations brutes à caractères administratifs et géologique : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique des forages.  
Le code minier (Titre VIII du Code Minier français, Articles 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Fiche signalétique décrivant les généralités d'un ouvrage de la BSS en France métropolitaine : nature, localisation, données complémentaires et références bibliographiques.

### Précision / Résolution Géographique :

Copyright : © BRGM

**Restriction d'usage :** Certains ouvrages peuvent, à la demande du maître d'ouvrage, faire l'objet d'une confidentialité couvrant une période maximale de 10 ans.

**Services associés :** Fourniture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

Dates de référence de la donnée :

Création :

Publication :

Révision :

Fréquence de mise à jour de la donnée : Inconnue

Catégories : Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

**Commentaires :** Pour importer ces données numériques selon différents formats utilisez les fonctions "Services professionnels" et "Téléchargement" du menu Infoterre

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des tiers dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136).  
Malgré le soin que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'usage de la BSS.

Veuillez noter en particulier que :

- Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage,
- Toute information exacte à une date donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

Contact thématique : PAJON Dominique - [d.pajon@brgm.fr](mailto:d.pajon@brgm.fr)

### Autres contacts :

- BRGM : Centre National de Consultation

Directeur : P. LAVILLE  
Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS  
Tél.: (33) (0)1 20 90 27 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

- BRGM : Service Géologique Régional d'AQUITAINE

[http://infoterre.brgm.fr/1/ib/DA/T/newfiche/fiche\\_bss.asp?id=09492X0010/F&source=&type\\_eau=](http://infoterre.brgm.fr/1/ib/DA/T/newfiche/fiche_bss.asp?id=09492X0010/F&source=&type_eau=)

25/08/2003

Directeur : J.DUBREUILH  
Parc Technologique Europarc - - 24, avenue Léonard de Vinci - - 33600 PESSAC  
Tél.: (33) (0)5 57 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 57 26 52 71

### Informations détaillées



#### Localisation:

Département : LANDES (40)

Commune : LEON (150)

Région naturelle :

Adresse ou Lieu-dit : M.BONNAIN

Coordonnées (Lambert 2 étendu)

X = 307069 m

Y = 1882338 m

Altitude : 10 m

Nature : FORAGE

Profondeur atteinte (m) : 13

Etat :

Diamètre ouvrage (mm) :

Utilisation : EAU-INDIVIDUELLE.

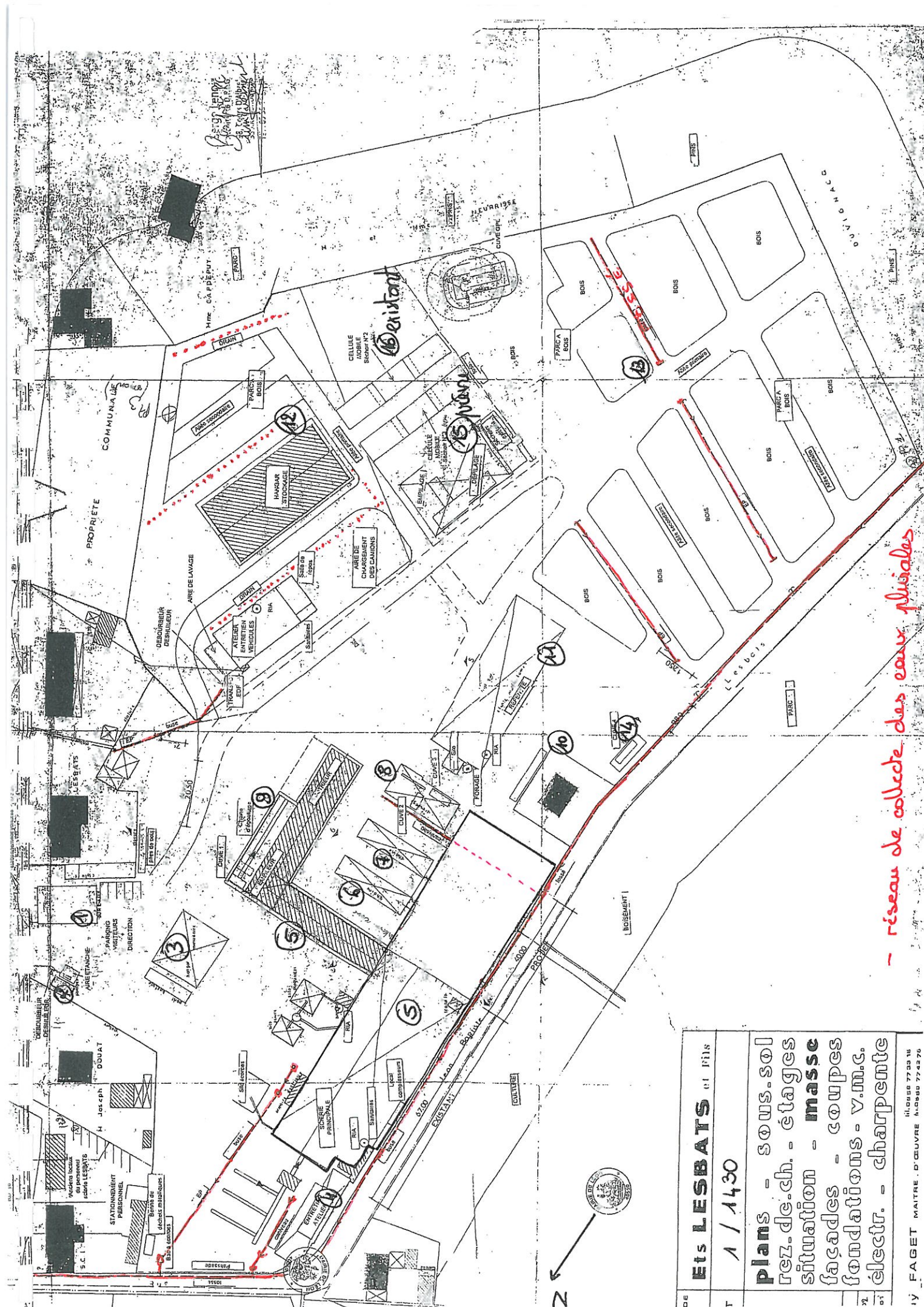
Nombre documents numérisés : Aucun

Log géologique numérisé : Aucun

### Documents Papiers :

Références :

[fermer la fenêtre](#)
[Imprimer](#)



*Plan de l'usine  
de la commune de  
Lesbats*

*- réseau de collecte des eaux pluviales*

DE	<b>Ets LESBATS et fils</b>
R	<b>1 / 1430</b>
	<b>plans - sous-sol</b>
	<b>rez-de-ch. - étages</b>
	<b>situations - masse</b>
	<b>façades - coupes</b>
	<b>fondations - v.m.c.</b>
	<b>électr. - charpente</b>
IV	FAGET MAITRE D'OEUVRE N.0858 7738 18 N.0850 7742 70

## **2.4 Actes administratifs antérieurs**

La société LESBATS & FILS dispose d'une autorisation d'exploiter une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement, sur le site actuel, par arrêté préfectoral en date du 10 mai 1991.

## 2.3 Présentation détaillée du demandeur

(cf. extrait du registre du commerce et de sociétés en annexe 7.1.)

### Historique de la société

La société LABEQUE et LESBATS est née en 1895 de l'association d'un propriétaire, Monsieur LABEQUE, et d'un contremaître de scierie Monsieur Augustin LESBATS.

Monsieur Jean Baptiste LESBATS, fils d'Augustin, qui prit la direction en 1924, racheta en 1950 les parts de la famille LABEQUE, réunissant ainsi avec son frère Paul la totalité du capital de la société.

1924 constitue aussi la date d'implantation de l'activité sur le site actuel de Léon.

En 1957, la société fut transformée en Société Anonyme.

En 1958, Messieurs Paul puis Jean-Baptiste LESBATS décédèrent à trois mois d'intervalle. Ainsi Messieurs Roger et Gaston LESBATS, fils de Jean-Baptiste, assumèrent la succession. Après des études supérieures poussées, Monsieur Roger LESBATS (H.E.C, licencié en droit), Monsieur Gaston LESBATS (E.S.C Paris) avaient acquis, depuis leur entrée dans l'entreprise en 1954, une formation technique adéquate.

En 1984, Monsieur Jean LESBATS (E.S.C Poitiers, Ecole Supérieure du Bois), fils de Monsieur Gaston LESBATS, entre dans l'entreprise.

En 1992, Monsieur Roger LESBATS, alors Président de la FEDERATION NATIONALE DU BOIS, prend sa retraite, tout en collaborant avec la société.

En 1993, Monsieur Gaston LESBATS fait également valoir ses droits à la retraite, tout en restant toujours actif au sein de l'entreprise.

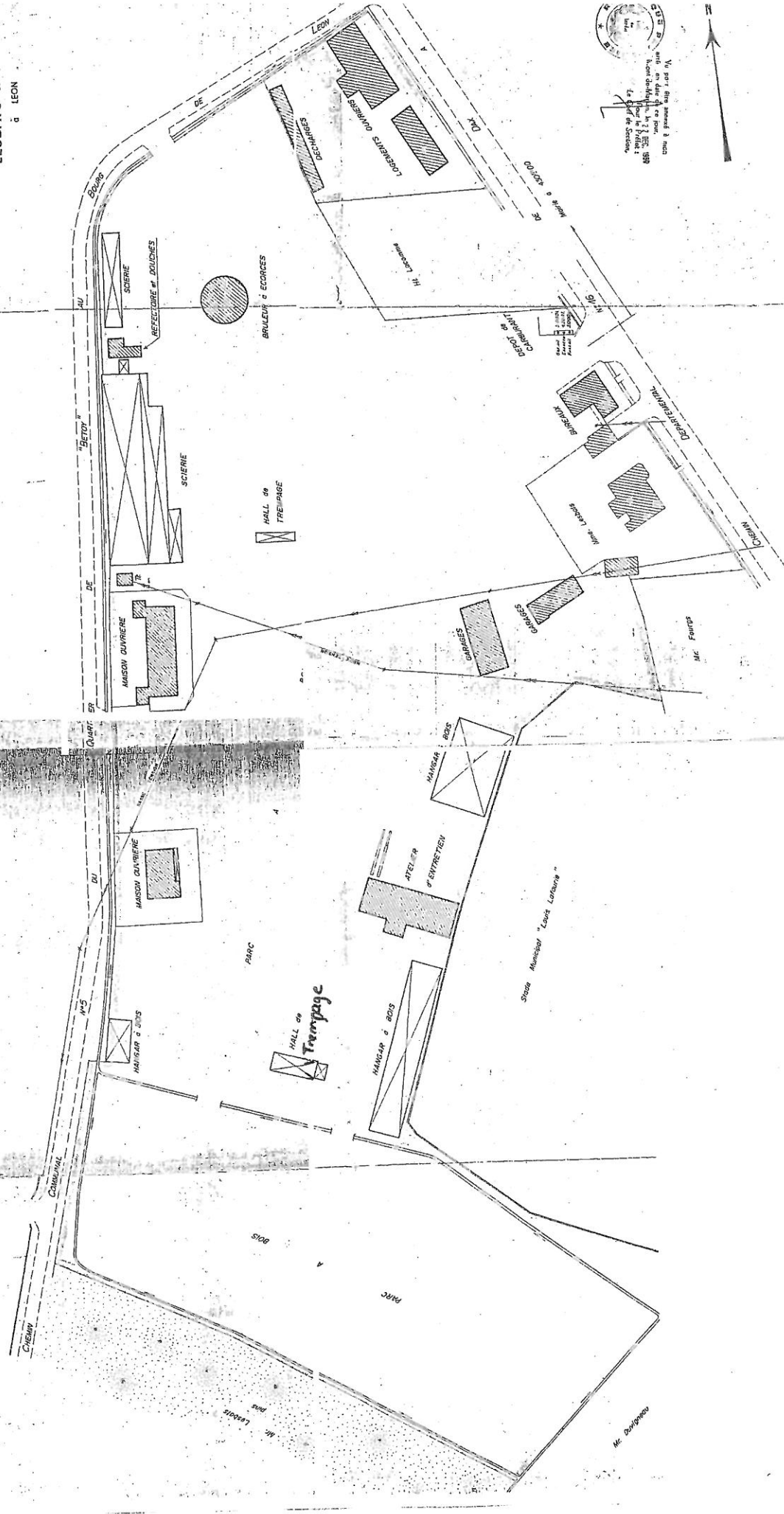
En avril 1996, Monsieur Paul LESBATS (E.S.C. Pau, expert-comptable stagiaire), fils de Monsieur Gaston LESBATS, entre à son tour dans la société.

L'activité exercée, indiquée au registre du commerce et des sociétés, est :

*Exploitations forestières. Achat de bois sur pied. Exploitation et sciage. Commerce qui en résulte. Le commerce et l'exploitation des bois et dérivés de bois. Panneaux. L'immunisation par tous les procédés. La construction de charpentes. Le travail du bois en général. L'étude et l'implantation de magasins de vente de bois. Panneaux. Quincaillerie. Objets pour décoration. L'exploitation de ces magasins. L'adjonction dans ces magasins de conseillers en bricolage et décoration.*

PLAN DE MASSE  
DU  
1/500

ETABLISSEMENTS DE LA SOCIETE  
**LESBATS & FILS**  
à LEON



Échelle : 1/1400

Flandre site datant de 1963  
— Société LESBATS et FILS  
à Leon(40)

# XYLOPHENE A S

XYLOPHENE

## TRAITEMENT TEMPORAIRE ANTI-BLEUISSEMENT ET ANTI-MOISSISSURES DU BOIS FRAICHEMENT SCIÉ

➤ Sans PCNA.

### DEFINITION

XYLOPHENE A S est une émulsion concentrée fongicide destinée au traitement temporaire des sciages frais contre le bleuissement et les moisissures.

Il ne contient pas de PCPNA.

XYLOPHENE A S se présente sous forme d'un concentré liquide à diluer dans l'eau et peut

s'appliquer soit par trempage court soit par aspersion.

Le XYLOPHENE A S fait l'objet d'une procédure pour obtenir un agrément alimentaire délivré par le Ministère de l'Economie pour être appliqué sur des bois venant en contact des fruits et légumes.

### PROPRIETES

➤ Protection temporaire

XYLOPHENE A.S. est formulé pour feuillus ou résineux avec trois puissants fongicides.

➤ Références d'efficacité

Essais laboratoire NFX 41 547 et essais terrain NFX 41 549.

### CARACTERISTIQUES

Aspect : Liquide ambré clair à translucide.

Densité :  $1 \pm 0,2 \text{ g/cm}^3$

PH : 2,5 à 3,5

Point éclair :  $55^\circ \text{C} < \text{PE} \leq 61^\circ \text{C}$

Fongicides : Propiconazole-IPBC-Carbendazim

Corrosivité : le XYLOPHENE A S n'est pas corrosif pour les métaux.

Le concentré liquide se gélifie à partir de  $-10^\circ \text{C}$ .

Après dégel le produit conserve ses propriétés et peut être réutilisé normalement.

Conditionnement : Bidons de 30 litres

Concentration d'emploi :

2 à 3 % en fonction des essences traitées (Pin, Sapin, Epicéa, Douglas...) soit un volume de concentré dans 98 à 97 volumes d'eau.

### MODALITES D'EMPLOI

#### Préparation de la solution de traitement

Soit par incorporation du concentré dans l'eau sous agitation mécanique.

Il n'est pas nécessaire d'agiter continuellement la dispersion.

#### Précautions d'emploi

Pour bénéficier de toutes les qualités du XYLOPHENE A S les sciages doivent évidemment :

- Être tirés de grumes saines,
- Être traités dès la tombée de scie.

**Remarques** : La protection conférée est une protection de surface, elle disparaît donc au cours de l'usinage. Il est donc nécessaire de traiter les bois usinés avec un produit de traitement préventif afin de leur conférer une protection permanente contre les champignons de pourriture et les insectes.

#### Conditions d'applications :

A tombée de scie.

Températures :  $> 5^\circ \text{C}$  et  $< 50^\circ$ .

Eviter toute application sur bois gelé ou givré.

En cas de gel de la solution le produit peut être utilisé normalement après dégel.

#### Trempage court :

1 à 3 minutes selon la section du bois : Imprégnation périphérique des bois par simple capillarité.

#### Contrôle de la concentration :

Toute station utilisant du XYLOPHENE A S doit avoir un suivi régulier de la concentration des bains.

#### Rajustement de la concentration du bain :

La concentration du bain peut être déterminée grâce à une mesure au réfractomètre.

L'utilisation de ce réfractomètre est simple et ne nécessite aucune qualification particulière.

Nos techniciens en assurent la démonstration.

## SECHAGE DES BOIS APRES TRAITEMENT

Séchage : délai de fixation de 2 heures minimum.  
Le traitement au XYLOPHENE A S assure une protection fongicide temporaire. Il est donc recommandé de favoriser au maximum le séchage des bois après traitement de façon à ramener

l'humidité des sciages en dessous de 22°, taux auquel les champignons ne peuvent plus se développer. Ce seuil peut être atteint par simple séchage à l'air à condition que les piles de bois soient constituées de telle sorte que toutes les surfaces de bois soient correctement ventilées.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est proscrit de mélanger le XYLOPHENE A S avec un autre produit de préservation du bois.
- Il est important de conserver le XYLOPHENE A S à l'abri des chaleurs excessives et, d'autre part du gel.
- Aucun traitement anti-bleu n'est efficace sur un bois déjà contaminé.
- Il est recommandé de respecter un délai de 48 heures maximum entre l'abattage et le traitement

➤ Les baguettes utilisées doivent provenir de bois sains et être préalablement traitées avant de servir à la constitution des piles de bois afin d'éviter la propagation des moisissures.

➤ Nomenclature des Installations classées : installations de mise en oeuvre de produits de préservation du bois et matériaux dérivés : N° 2415 en quantité > 1000 l = régime A et rayon d'affiche de 3 Km. En quantité > 100 l mais < 1000 l = régime D.

## CONSOMMATION

La consommation est variable selon l'imprégnabilité du bois, l'état de surface et les sections.

Elle est d'environ 20 litres de solution par m<sup>3</sup> de bois.

## RECOMMANDATIONS

Se conformer aux recommandations spécifiées dans la note éditée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité intitulée : « Produits de Traitement du Bois ». (INRS : 30 Rue Olivier-Noyer 75680 PARIS CEDEX 14).

➤ Il est recommandé de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité notamment :

- Eviter toute absorption par voie buccale ou par les muqueuses, ainsi que les contacts fréquents ou prolongés avec la peau. Le classement de la préparation est irritant.
- Eviter le port sur l'épaule de bois fraîchement trempés et égouttés sans protection imperméable (épaulette en cuir ou en caoutchouc).
- Se laver les mains après manipulations
- Se protéger les yeux des éclaboussures.

- En cas de projection dans les yeux, ou sur la peau, rincer à l'eau claire pendant un minimum de 15 minutes.
- Porter des lunettes.
- Ne pas laisser à la portée des enfants et des animaux domestiques.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Vider soigneusement les emballages et les rendre inutilisables.
- Ne pas déverser dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## XYLOCHIMIE



7-11 bd Paul-Emile VICTOR - 92521 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex  
Tél. : 01 47 15 83 00 - Télécopie : 01 47 15 83 83

# CRYPTOGIL A S I

**TRAITEMENT TEMPORAIRE  
ANTI-BLEUISSEMENT, ANTI-MOISSURES et INSECTICIDE  
DU BOIS FRAICHEMENT SCIÉ**

➤ Sans PCNA.

## DEFINITION

CRYPTOGIL A S I est une émulsion concentrée insecticide et fongicide destinée au traitement temporaire des sciages frais contre le bleuissement, les insectes et les moisissures. Il ne contient pas de PCNA.

CRYPTOGIL A S I se présente sous forme d'un concentré liquide à diluer dans l'eau et peut s'appliquer soit par trempage court soit par aspersion.

## PROPRIETES

➤ Protection temporaire

CRYPTOGIL A.S. I est formulé pour feuillus ou résineux avec trois puissants fongicides et deux insecticides.

➤ Références d'efficacité

Essais laboratoire NFX 41 547 et essais terrain NFX 41 549.

## CARACTERISTIQUES

Aspect : Liquide ambré clair à translucide.

Densité :  $1 \pm 0,2 \text{ g/cm}^3$

PH : 2,5 à 3,5

Point éclair :  $55^\circ \text{C} < \text{PE} \leq 61^\circ \text{C}$

Corrosivité : le CRYPTOGIL A S I n'est pas corrosif pour les métaux.

Fongicide : IPBC, Propiconazole, Cabendazime

Insecticide : Bifenthrine

Le concentré liquide se gélifie à partir de  $-10^\circ \text{C}$ . Après dégel le produit conserve ses propriétés et peut être réutilisé normalement.

Conditionnement : Bidons de 30 litres

Concentration d'emploi :

2 à 3 % en fonction des essences traitées soit un volume de concentré dans 98 à 97 volumes d'eau.

## MODALITES D'EMPLOI

Préparation de la solution de traitement

Soit par incorporation du concentré dans l'eau sous agitation mécanique.

Il n'est pas nécessaire d'agiter continuellement la dispersion.

Précautions d'emploi

Pour bénéficier de toutes les qualités du CRYPTOGIL A S I les sciages doivent évidemment:

- Etre tirés de grumes saines,
- Etre traités dès la tombée de scie.

Remarques : La protection conférée est une protection de surface, elle disparaît donc au cours de l'usinage. Il est donc nécessaire de traiter les bois usinés avec un produit de traitement préventif afin de

leur conférer une protection permanente contre les champignons de pourriture et les insectes.

Conditions d'applications :

A tombée de scie.

Températures :  $> 5^\circ \text{C}$  et  $< 50^\circ$ .

Eviter toute application sur bois gelé ou givré.

En cas de gel de la solution le produit peut être utilisé normalement après dégel.

Trempage court :

1 à 3 minutes selon la section du bois : imprégnation périphérique des bois par simple capillarité.

### Contrôle de la concentration :

Toute station utilisant du CRYPTOGIL A S I doit avoir un suivi régulier de la concentration des bains.

### Réajustement de la concentration du bain :

La concentration du bain peut être déterminée grâce à une mesure au réfractomètre. L'utilisation de ce réfractomètre est simple et ne nécessite aucune qualification particulière.

## **EMPILAGE ET SECHAGE DES BOIS APRES TRAITEMENT**

**Séchage :** délai de fixation de 2 heures minimum. Le traitement au CRYPTOGIL A S I assure une protection fongicide et insecticide temporaire. Il est donc recommandé de favoriser au maximum le séchage des bois après traitement de façon à

ramener l'humidité des sciages en dessous de 22°, taux auquel les champignons ne peuvent plus se développer. Ce seuil peut être atteint par simple séchage à l'air à condition que les piles de bois soient constituées de telle sorte que toutes les surfaces de bois soient correctement ventilées.

## **PRECAUTIONS D'EMPLOI**

- Il est proscrié de mélanger le CRYPTOGIL A S I avec un autre produit de préservation du bois.
- Aucun traitement anti-bleu n'est efficace sur un bois déjà contaminé.
- Aucun traitement insecticide n'est efficace sur un bois déjà contaminé par des insectes de bois frais.
- Il est recommandé de respecter un délai de 48 heures maximum entre l'abattage et le traitement

➤ Les baguettes utilisées doivent provenir de bois sains et être préalablement traitées avant de servir à la constitution des piles de bois afin d'éviter la propagation des moisissures.

➤ Nomenclature des Installations classées : Installations de mise en oeuvre de produits de préservation du bois et matériaux dérivés : N° 2415 en quantité > 1000 l = régime A et rayon d'affiche de 3 Km. En quantité > 100 l mais < 1000 l = régime D.

## **CONSOMMATION**

La consommation est variable selon l'imprégnabilité du bois, l'état de surface et les sections.

Elle est d'environ 20 litres de solution par m<sup>3</sup> de bois.

## **RECOMMANDATIONS**

Se conformer aux recommandations spécifiées dans la note éditée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité intitulée : « Produits de Traitement du Bois ». (I.N.R.S. : 30 Rue Olivier-Noyer 75680 PARIS CEDEX 14).

- Il est recommandé de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité notamment :
  - Eviter toute absorption par voie buccale ou par les muqueuses, ainsi que les contacts fréquents ou prolongés avec la peau. Le classement de la préparation est irritant.
  - Eviter le port sur l'épaule de bols fraîchement trempés et égouttés sans protection imperméable (épaulette en cuir ou en caoutchouc).
  - Se laver les mains après manipulations
  - Se protéger les yeux des éclaboussures.

- En cas de projection dans les yeux, ou sur la peau, rincer à l'eau claire pendant un minimum de 15 minutes.
- Porter des lunettes.
- Ne pas laisser à la portée des enfants et des animaux domestiques.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Vider soigneusement les emballages et les rendre inutilisables, après les avoir rincés.
- Ne pas déverser dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## **EDITION 19 mars 1998 Fiche technique**

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient en aucune façon suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des chantiers à réaliser, ni engager la responsabilité de XYLOCHIMIE. Notre clientèle vaudra bien s'assurer, avant toute mise en oeuvre, que la présente notice ne fait pas l'objet d'une édition plus récente mise à jour et prenant en compte des données techniques nouvelles.

## **ANNEXE C**

### **Données disponibles sur les eaux**

(2 pages)

Toulouse, le 25 juillet 2002

**CABINET GERARD VOISIN**  
Ingénieur Conseils Environnement  
19 rue des Serres  
40100 DAX

V/Réf : Effluent - N°1 LESBATS 40 LEON 25/06/02  
N/Réf : 02/7726/P

Hydrocarbures totaux	:	Non détecté	<	0.02	mg/l
PCP	:	Non détecté	<	0.50	µg/l Interférences
Propiconazole	:	Traces	≤	0.1	µg/l

V/Réf : Effluent - N°2 LESBATS 40 LEON 25/06/02  
N/Réf : 02/7727/P

Hydrocarbures totaux	:	Non détecté	<	0.02	mg/l
PCP	:	Non détecté	<	0.10	µg/l interférences
Propiconazole	:	Non détecté	<	0.1	µg/l

Remarque : Interférence lors de l'analyse. Limites de détection supérieure à celle par défaut.

Responsable Production



Mme S. ALONSO

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).*



**S.A. LESBATS ET FILS  
40550 LEON**

**Opération collective pilotée par la CCI des Landes  
Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société  
LESBATS à Léon (40**

**- Préparation de l'étape B -**

**Avril 2004  
A 32320 - 21- Version B**

## Sommaire

<b>1. Programme d'investigations .....</b>	<b>2</b>
1.1. Programme.....	2
1.2. Recommandations générales .....	2
<b>2. Fiche de synthèse – programme Etape B.....</b>	<b>3</b>

### Figures

Figure 1 – Programme étape B proposé .....	7
--	---

### Tableaux

Tableau 1 – Moyens de prélèvements existants.....	3
Tableau 2 – Programme d'analyses.....	4

# 1. Programme d'investigations

## 1.1. Programme

Compte tenu des informations collectées dans le cadre de l'étape A, le programme de l'étape B recommandé est synthétisé dans :

- La fiche de synthèse du programme (modèle établi par la CCI des Landes)
- La figure jointe ci-après.

## 1.2. Recommandations générales

D'une façon générale, les normes de référence suivantes devront être suivies pour :

- La mise en place des piézomètres
  - La réalisation des prélèvements d'échantillons de sols et d'eaux
- 
- Norme NF X31-100 : qualité des sols ; Echantillonnage ; méthode de prélèvement d'échantillons de sol.
  - Norme FD X 31-615 : qualité du sol : méthodes de détection et de caractérisation des pollutions ; prélèvements et échantillonnage des eaux souterraines dans un forage.
  - Norme NF EN ISO 5667-3 : qualité de l'eau ; échantillonnage ; guide général pour la conservation et la manipulation des échantillons.
  - Norme NF X 31-614 : qualité du sol – méthode de détection et de caractérisation des pollutions ; réalisation d'un forage de contrôle de la qualité de l'eau souterraine au droit d'un site potentiellement pollué.

Les analyses devront être confiées dans la mesure du possible à des laboratoires accrédités par le COFRAC pour les programmes d'analyses concernés.

## 2. Fiche de synthèse – programme Etape B

Entreprise : LESBATS Localisation : LEON

- Argumentaire expliquant le choix des solutions proposées :  
Des résultats d'analyses d'eau sont déjà disponibles sur deux piézomètres du site (voir annexe C de l'Etape A)
- Y a-t-il des moyens de prélèvements existants ?

Oui  Non

**Tableau 1 – Moyens de prélèvements existants**

Type	Caractéristiques :		Description (matériaux de construction ...)
	Profondeur	Diamètre	
Piézomètre PZ1	10.50	110 mm environ	Tube PVC avec une buse de béton couverte
Piézomètre PZ2	10.70	110 mm environ	Tube PVC avec une buse de béton couverte
Forage	10	Forage non accessible mais il existe la possibilité d'effectuer une pompe (robinet)	Forage non accessible mais il existe la possibilité d'effectuer un prélèvement à la sortie de la pompe (robinet)

Peut-il être utilisé :  
 - pour la réalisation de prélèvements ?  Oui  Non  
 - pour le réseau de surveillance des eaux souterraines  Oui  Non

Tableau 2 – Programme d'analyses

Zone concernée	Milieu à échantillonner	Nature des sols	Nb de sondages et mode de prélèvement (type et caractéristiques)	Nombre d'échantillons	Type et nombre d'analyses recommandées
Ancienne cuve hydrocarbures et zone de dépotage des hydrocarbures	Sol	Sol bitumé devant les pompes et sol non couvert derrière la cuve	2 sondages tarière ou tractopelle à 2 m (S1 et S2)	2 échantillons par sondage	HCT (2 analyses)
Cuve de trempage n°3	Sol	Sol bétonné	1 sondage carottage et tarière à 1.5 m. (S3)	1 ou 2 échantillon	Chlorophénols dont PCP et Propiconazole (1 analyse)
Cuve de trempage n°4	Sol	Sol bétonné	1 sondage carottage et tarière à 2 m. (S4)	2 échantillons	Propiconazole et chlorophénols dont PCP (1 analyse)
Stockage de bois traité	Sol	Sol empierré	2 sondages tarière ou tractopelle à 1.5 m. (S5 et S6)	1 à 2 échantillons par sondage	Chlorophénols dont PCP, Propiconazole – Carbendazime, IPBC (2 analyses)
Anciens halls de trempage (selon plan de 1969)	Sol	Sol empierré	2 sondages tarière à 1,50 m (S7 et S8)	1 ou 2 échantillons par sondage	2 x Chlorophénols (dont PCP) et Propiconazole (sondage S7)
Forage existant à proximité du trempage des cuves 2 et 3	Eau souterraine				HCT, Chlorophénols, propiconazole (1 analyse)
PZ1 (existant) aval d'une partie du parc à bois	Eau souterraine				Chlorophénols dont PCP, HCT, Carbendazime, IPBC, Propiconazole (1 analyse)

Zone concernée	Milieu à échantillonner	Nature des sols	Nb de sondages et mode de prélèvement (type et caractéristiques)	Nombre d'échantillons	Type et nombre d'analyses recommandées
PZ2 (existant) proximité des cuves d'hydrocarbures	Eau souterraine				HCT (1 analyse)
PZ3 amont à réaliser	Eau souterraine				Chlorophénols dont PCP, HCT (1 analyse)
PZ4 à réaliser en aval de la cuve 4 et d'une partie du parc à bois	Eau souterraine				Chlorophénols dont PCP, Carbendazime, Propiconazole (1 analyse) IPBC,

(voir repérage sur plan)

Nous ne préconisons pas de sondages sur la zone de l'ancien tourniquet (bâtiment 5) car elle est aujourd'hui inaccessible.

Il n'existe pas de moyen de localiser l'ancien atelier/ garage (entre le bâtiment 11 et l'aire de chargement des camions), aucune traces des anciennes installations et de l'ancien décanteur n'y étant visibles. Nous ne préconisons donc pas de sondages dans cette zone.

*Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Rapport de préparation de l'étape B*

Dans le cas de prélèvements de sol, des échantillons moyens devront être constitués. En fonction des observations de terrain, les prélèvements pourront être réalisés de la façon suivante.

➤ Constitution d'un échantillon moyen sur la hauteur de sondage,

ou,

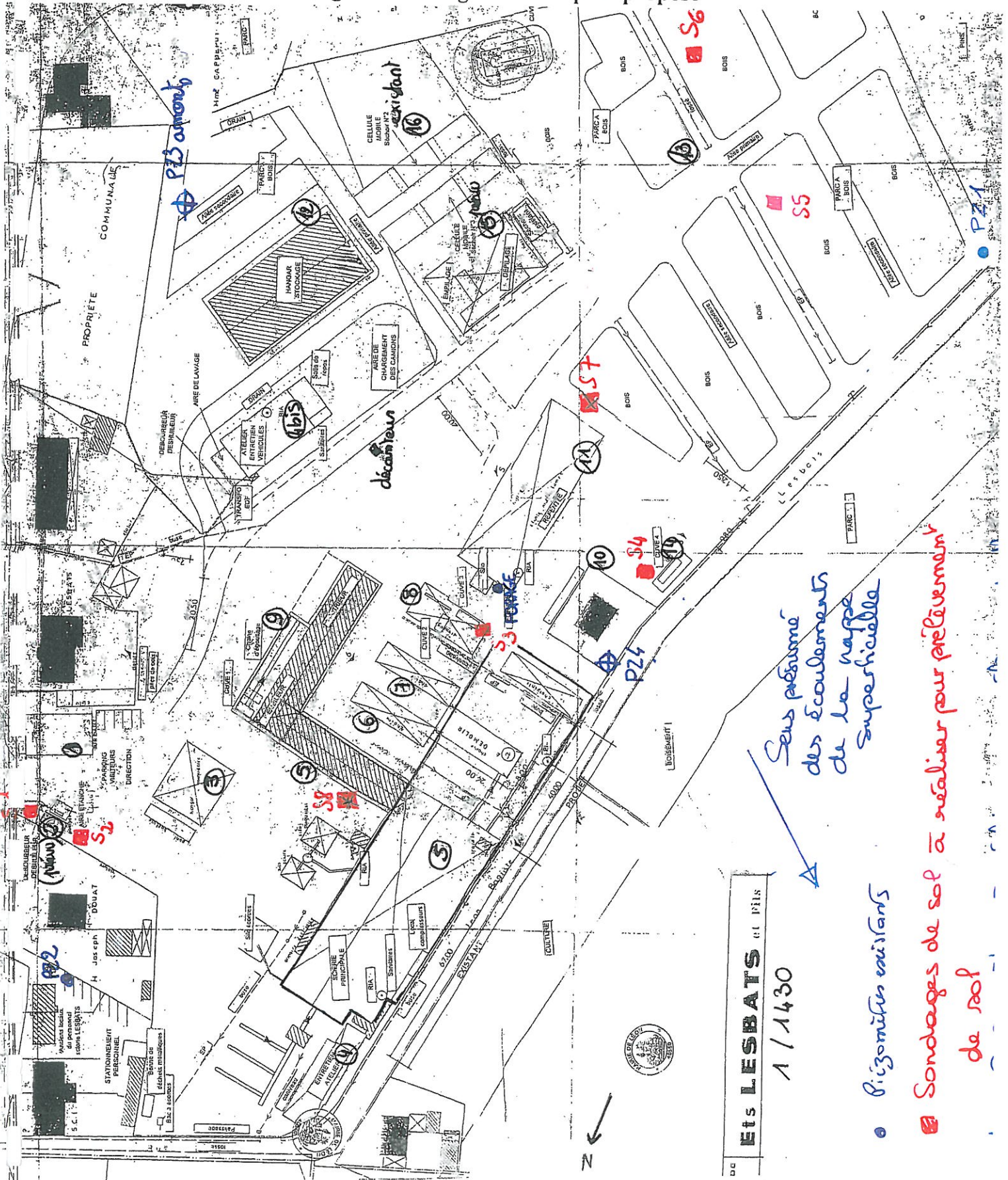
➤ constitution de plusieurs échantillons moyens par tranche de 0.50 m à 1 m ;  
puis sélection des échantillons à envoyer au laboratoire en fonction des indices de pollution.

Remarque : des modes de sondages autres que celui proposé dans le tableau peuvent éventuellement être utilisables.

Un nivellement des piézomètres, au minimum en relatif ou de préférence en absolu (rattachement au NGF) est nécessaire pour confirmer le sens des écoulements au droit du site.

Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Rapport de préparation de l'étape B

Figure 1 – Programme étape B proposé



Sous présumé des écoulements de la nappe superficielle

● Pisomètres existants

■ Sondages de sol à réaliser pour prélever de sol

Ets LESBATS et FILS

1/1430





**S.A. LESBATS ET FILS**  
**40550 LEON**

**Opération collective pilotée par la CCI des Landes**

**Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société  
LESBATS à Léon (40)**

**- Réseau de surveillance des eaux souterraines -**

**Avril 2004**  
**A 32320 - 21- Version B**

## Sommaire

<b>1. Contexte environnemental du site.....</b>	<b>2</b>
1.1. Contexte hydrogéologique.....	2
1.2. Contexte géologique.....	3
1.3. Contexte hydrologique .....	4
<b>2. Définition d'un réseau de surveillance.....</b>	<b>5</b>

### Tableaux

Tableau 1 – Caractéristiques du réseau de surveillance .....	6
--	---

### Figure

Figure 1 – Localisation des ouvrages de surveillance.....	7
---	---

## 1. Contexte environnemental du site

### 1.1. Contexte hydrogéologique

#### 1.1.1. Aquifères

Les aquifères suivants sont potentiellement présents au droit du site (données issues de la notice géologique) :

➤ Nappe du Plio-Quaternaire :

- Formation aquifère supérieure du sable des Landes. C'est un aquifère qui intéresse les faciès sableux de la formation de Castets et du Sable des Landes. Il forme une nappe libre uniquement alimentée par les eaux pluviales et en relation directe avec les cours d'eau, situés à quelques mètres sous la surface d'un sol de nature très perméable, il est très sensible aux éventuelles pollutions.
- Formation aquifère inférieure d'Arengosse-Onesse, ce sont des faciès sablo-graveleux de la formation d'Arengosse (Séquences de Solférino et de Mézos) et de celle d'Onesse, qui constituent localement un excellent aquifère captif (sous les argiles d'Onesse).

➤ Nappes profondes :

- Nappe du Miocène Moyen à supérieur, elle est contenue dans des sables et grès calcaires.
- La nappe du Miocène basal-Oligocène : c'est un aquifère constitué par des calcaires et des grès stampiens-aquitaniens.
- La nappe Oligocène-Eocène : aquifère de nature sableuse et gréseuse calcaire. C'est une nappe généralement discontinue et de qualité médiocre.

#### 1.1.2. Nappe superficielle

Compte tenu du contexte environnemental du site, la nappe superficielle peut être caractérisée par les informations suivantes :

Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Réseau de surveillance des eaux souterraines

Sens d'écoulement présumé :	Globalement, l'écoulement de la nappe superficielle est dirigé vers l'étang de Léon. Au droit du site, on peut supposer que la nappe s'écoule en direction du Nord-Ouest.
Niveau de l'eau attendu au droit du site :	de l'ordre de 2 à 2,5 m/sol (d'après relevé au droit du site en juin 2002)

### 1.1.3. Vulnérabilité des aquifères profonds

- Aquifère Plio-Quaternaire : L'aquifère supérieur du Sable des Landes n'est pas protégé. Les argiles sous-jacentes de la formation d'Onesse protègent, au moins localement, l'aquifère inférieur d'Arengosse.
- Les aquifères profonds du Miocène et de l'Oligocène sont protégés par les formations argileuses des glaises bigarrées.

## 1.2. Contexte géologique

Selon l'étude réalisée en juin 2002 par le Cabinet VOISIN et d'après l'analyse de la carte géologique de Soustons, le site est localisé sur des terrains notés NF1. Il s'agit des sables des Landes.

L'analyse de la coupe géologique de l'ancien forage communal situé à 300 mètres au nord de la scierie montre les terrains suivants :

- de 0 à 27 m : sables fins et grossiers à la base, tourbes de 22 à 23 m ;
- de 27 à 36 m : argile molle sableuse micacée ;
- de 36 à 54 m : sables grossiers et gravillons argileux, micacés ; traces ferrugineuses vers 47 m ;
- de 54 à 72 m : sables moyens à gros, roux ;
- de 72 à 76 m : sable très fin, micacés argileux.

### **1.3. Contexte hydrologique**

Les cours d'eau, plans d'eau... au voisinage du site sont les suivants :

- Etang de Léon à environ 2 km au nord ouest du site      Usage possible : baignade, loisirs
- Marais du Cout de Mountagne      Zone humide, réserve nationale de chasse

Le site n'a jamais été inondé.

## 2. Définition d'un réseau de surveillance

Le tableau suivant synthétise les caractéristiques des piézomètres existants ou à implanter afin de répondre aux obligations de l'article 65 de l'arrêté du 2 février 1998 modifié par l'arrêté du 3 août 2001.

Ces piézomètres sont destinés à la surveillance de la qualité des eaux de la nappe superficielle.

Compte tenu des ouvrages existants sur le site (1 forage, 2 piézomètres) et de leur implantation, nous recommandons la réalisation de 2 nouveaux piézomètres.

Notons que le PZ2 (existant) ne sera pas utilisé pour la surveillance des zones de trempage mais pourra être utilisé pour la surveillance de la zone des cuves d'hydrocarbures ; la position des crépines n'étant pas connue, il n'est pas possible de savoir si les hydrocarbures flottants pourront être captés.

Le réseau de surveillance devra être établi conformément à la norme NF X 31-614 : « qualité du sol – méthode de détection et de caractérisation des pollutions ; réalisation d'un forage de contrôle de la qualité de l'eau souterraine au droit d'un site potentiellement pollué ».

La méthode de sondage à employer précisée est celle recommandée. Elle peut cependant ne pas être la seule utilisable.

Un nivellement des piézomètres, au minimum en relatif ou de préférence en absolu (rattachement au NGF) est nécessaire pour confirmer le sens des écoulements au droit du site.

Tableau 1 – Caractéristiques du réseau de surveillance

Ouvrages	PZ1	PZ2	PZ3	PZ4
<b>Position par rapport à l'écoulement</b>	Aval d'une partie du parc à bois (existant)	Aval ou latéral proche des cuves d'hydrocarbures	Amont (à réaliser)	Aval de la cuve 4 et d'une partie du Parc à bois (à réaliser)
<b>Localisation sur le site</b>	Parc à bois	Ancien locaux du personnel	Près de la propriété communale	Limite du site
<b>Profondeur</b>	10.50	10.70	11	11
<b>Position des crépines</b>	Non connue	Non connue	2 à 11 m	2 à 11 m
<b>Diamètre</b>	80/90 mm	80/90 mm	80/90 mm	80/90 mm
<b>Méthode de sondage recommandée</b>			Battage ou tarière	Battage ou tarière





**S.A. LESBATS ET FILS**  
**40550 LEON**

**Opération collective pilotée par la CCI des Landes**

**Evaluation Simplifiée des Risques (Etape A) du site de la  
société LESBATS à Léon (40)**

**- Note de synthèse -**

**Avril 2004**  
**A 32320 - 21- Version B**

# 1. Synthèse

## 1.1. Introduction

Dans le cadre d'une opération pilotée par la C.C.I. des Landes, la société ANTEA a été chargée de réaliser l'Etape A de l'Evaluation Simplifiée des Risques (ESR) de 40 scieries, conformément au guide édité par le Ministère de l'Environnement et le BRGM : « Gestion des sites (potentiellement) pollués » dans sa version 2 de mars 2000.

La présente synthèse résume les principales informations collectées sur le site de la société LESBATS et Fils à Léon (40) dans le cadre de l'étape A

## 1.2. Sources d'information

Les informations collectées proviennent de :

- Pour le contexte environnemental : données du BRGM (banque de données du sous sol) ; carte IGN et carte géologique ; visite du voisinage du site.
- Pour l'historique du site : visite détaillée du site et entretien avec Monsieur Jean LESBATS, directeur.

## 1.3. Caractéristiques du site

Le site étudié est localisé sur la commune de Léon (40) et occupe une surface d'environ 5 hectares. Les activités voisines constatées sont les suivantes :

- Champs à l'Ouest du site
- Pins au sud du site
- Habitations, à l'Est et au Nord du site (bourg de Léon)

## 1.4. Contexte réglementaire

Il s'agit d'une installation classée (ICPE) soumise à autorisation (arrêté d'autorisation en date du 10 mai 1991).

## 1.5. Historique du site

La scierie est exploitée par la société LESBATS 1924 environ. Avant cette activité, le site était inoccupé.

Les produits utilisés ou ayant été utilisés sur le site sont les suivants :

Produits	Usage
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ xylophène AS (traitement anti-bleu)</li> <li>➤ xylophène ASI (traitement insecticide)</li> <li>➤ PCP</li> <li>➤ Cryptogyl ASI (à base de propiconazole)</li> </ul>	Produits de trempage
<p><u>Autres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ fuel</li> <li>➤ essence</li> <li>➤ gasoil</li> <li>➤ huiles et graisses</li> </ul>	<p>pour les chariots</p> <p>pour les véhicules</p> <p>pour les camions</p> <p>pour les machines et la scierie</p>

## 1.6. Identifications des dangers et évaluation des risques

D'après l'historique du site, les principales zones à « risques » de pollution des sols et eaux souterraines identifiées sur le site sont les suivantes :

Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS  
à Léon (40)  
Note de synthèse

Zone	Produits ou installations concernés
Anciennes cuves hydrocarbures et zone de dépotage (sol non bétonné)	hydrocarbures (fuel, gasoil et essence)
Cuve de trempage n°3 (rétention mauvais état)	PCP et Cryptogyl ASI
Cuve de trempage n°4	Cryptogyl ASI
Stockage bois traités	PCP, Cryptogyl ASI, Xylophène AS, Xylophène ASI
Trempage par tourniquet	PCP - Remarque : zone inaccessible pour sondage
Ancien atelier entretien (vidange et décanteur)	Hydrocarbures - Zone actuellement bétonnée - emplacement précis de l'ancien décanteur inconnu
Anciens halls de trempage	PCP (Hall Nord) et Cryptogyl ou équivalent (Hall Sud)

**Les facteurs favorisant le transfert** d'une pollution potentielle sont les suivants :

- dans les zones non-imperméabilisées : infiltration des eaux météoriques en direction du sous-sol et des eaux souterraines.
- dans les zones imperméabilisées (revêtement) : ruissellement des eaux météoriques, puis infiltration vers des zones non imperméabilisées ou sortie vers les fossés puis infiltration (en majeure partie) ou écoulement vers le fossé de Lалуque et le marais du Cout de Mountagne.
- migration des eaux souterraines qui s'écoulent à priori en direction de l'Ouest ou Nord-Ouest.

**Les cibles** qui peuvent être atteintes par une pollution potentielle issue du site sont les suivantes :

- **les employés du site** (pour l'usage actuel), potentiellement exposés à des sols qui s'avèreraient pollués.
- **les eaux souterraines** : compte tenu de la présence de puits captant la nappe superficielle (usage domestique pour arrosage des jardins par exemple), les eaux souterraines au droit du site peuvent être considérés comme une cible.
- **les eaux superficielles** : les eaux souterraines alimentent à priori le marais du Cout de Mountagne (peut être également alimenté par les eaux pluviales issues du site) et l'étang de Léon. Ces 2 plans d'eau (usage sensible) peuvent être considérés comme des cibles.

## 1.7. Mesures d'urgence ou de prévention

Sans objet

## 1.8. Conclusions

La mise en œuvre de la notation du site par la méthode de l'ESR devra être réalisée à l'issue de l'étape B. Les investigations devront porter sur les zones à risques identifiées lors de l'historique et rappelées ci-avant.



## Fiche signalétique

### Rapport

---

Titre : *Opération collective pilotée par la CCI des Landes – Dossier étape A du site de la société LESBATS à Léon (40).*

Numéro et indice de version : *A32320-21/B*

Date d'envoi : *Avril 2004*

Diffusion (nombre et destinataires) : *8 ex. Client (dont 1 reproductible)*  
*1 ex. Service de documentation* *1 ex. BOR*  
*1 ex. Auteur*

### Client

---

Coordonnées complètes : *CCI des Landes*  
*293 avenue du Maréchal FOCH*  
*BP 137 – 40003 Mont de Marsan Cedex*  
*Téléphone : 05.58.05.44.63*  
*Télécopie : 05.58.06.18.33*

Nom et fonction des interlocuteurs :


*Monsieur MILBLED, directeur du département Industrie, Services et Environnement*  
*Monsieur ROBIN, chargé de mission Industrie et Environnement*

### ANTEA

---

Unité réalisatrice : *Agence AQUITAINE-CHARENTES MIDI-PYRENEES - AR/BOR*

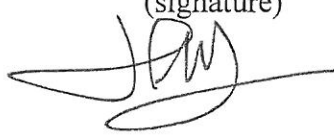
Nom des intervenants et fonction remplie dans le projet :

*Interlocuteur commercial : F. CRUZEL*  
*Responsable de projet : H. MILLER*  
*Auteur : V. REYNAUD*  
*Secrétariat : M.C. ABASSI*  *(signature)*

### Qualité

---

Contrôlé par : *H. MILLER*  
Date : *Avril 2004 - Version B*

 *(signature)*

N° du projet : *BORP030118*

Références et date de la commande : *lettre de notification d'attribution du marché du 3/07/03*

**Mots-clés** : *ESR, étape A, scierie*

## 7. ANNEXES

### 7.1 Analyses du laboratoire

*Extrait de l'étude du  
Cabinet Voisin*

LA ESCALATA 2007



ANTEA

*Opération collective pilotée par la CCI des Landes*

*A 32320-21/B*

*Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société LESBATS et FILS*

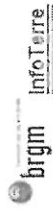
*à Léon (40)*

*Rapport Etape A*

## **ANNEXE B**

### **Informations sur le site et son historique**

(9 pages)





### Banque du sous-sol (BSS) Dossier renseigné Point 09492X0020/F

#### Métadonnées

Date de saisie de la métadonnée : 25/08/1999

Date de la dernière mise à jour de la métadonnée : 24/03/2003

#### Description :

La BSS contient des informations brutes à caractères administratif et géologique : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique des forages.

Le code minier (Titre VIII du Code Minier français, Anciens 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Fiche signalétique décrivant les généralités d'un ouvrage de la BSS en France métropolitaine : nature, localisation, données complémentaires et références bibliographiques.

#### Précision / Résolution Géographique :

Copyright : © BRGM

Restriction d'usage : Certains ouvrages peuvent, à la demande du maître d'ouvrage, faire l'objet d'une confidentialité couvrant une période maximale de 10 ans.

Services associés : Fourniture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

#### Dates de référence de la donnée :

Création :

Publication :

Révision :

Fréquence de mise à jour de la donnée : Inconnue

Catégories : Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

Commentaires : Pour importer ces données numériques selon différents formats utilisez les fonctions "Services professionnels" et "Téléchargement" du menu Infoterre

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des tiers dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136).

Malgré le soin que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'usage de la BSS.

Veuillez noter en particulier que :

-Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage,  
- Toute information exacte à une date donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

Contact thématique : PAJON Dominique - d.pajon@brgm.fr

#### Autres contacts :

- BRGM : Centre National de Consultation  
Directeur : P. LAVILLE  
Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS  
Télex : (33) (0)8 20 90 27 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

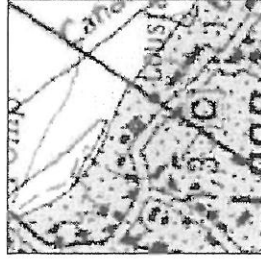
- BRGM : Service Géologique Régional d'AQUITAINE

[http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche\\_bss.asp?id=09492X0020/F&source=&type\\_eau=](http://infoterre.brgm.fr/Lib/DAT/newfiche/fiche_bss.asp?id=09492X0020/F&source=&type_eau=)

25/08/2003

Directeur : J.DUBREUILH  
Parc Technologique Europarc - - 24, avenue Léonard de Vinci - - 33600 PESSAC  
Télex : (33) (0)5 57 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 57 26 52 71

#### Informations détaillées



#### Localisation:

Département : LANDES (40)

Commune : LEON (150)

Région naturelle :

Adresse ou Lieu-dit : M.C.TOLREST CHAUCHOY

Coordonnées (Lambert 2 étendu)

X = 307720 m

Y = 1882156 m

Altitude : 15 m

Nature : FORAGE

Profondeur atteinte (m) : 18

Etat :

Diamètre ouvrage (mm) :

Utilisation : EAU-INDIVIDUELLE.

Nombre documents numérisés : Aucun

Log géologique numérisé : Aucun

Documents Papiers :

Références :